

Sion - Tél (027) 2 19 05 et 2 31 25  
Compte de chèques post. Ilc 5111  
Administration Avenue du Midi 8  
Rédaction Pré-Fleuri 11 - Bureau  
réd pour le Bas-Valais : Martigny,  
av de la Gare

Régie des annonces Publicitas sa  
Sion av du Midi 8. tél (027) 2 44 22  
et ses  
agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association  
valais de football et d'athlétisme

# Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

PRIX DE L'ABONNEMENT  
1 an Fr. 34.- | 3 mois Fr. 10.-  
6 mois Fr. 18.- | Le No Fr. -25  
Etranger : Demander les conditions

TARIF DE LA PUBLICITÉ  
Annonce . . . 14 cts le mm  
Réclame . . . 50 cts le mm  
Avis mortuaire . . 30 cts le mm  
Emplacement exigé + 20 %  
Réclame en première  
et dernière pages + 25 %

Notre beau canton, proie du modernisme

## ANTI-MODERNE ?

par MAURICE ZERMATTEN

— Alors, vous n'aimez pas votre temps ? m'a demandé, l'autre jour, un petit barbu qui se croit à l'heure de Paris parce qu'il porte un collier de poils longs et des cheveux qui se répandent sur la nuque.

Mais si, mais si, j'aime mon temps avec passion. J'aime mon temps pour cent raisons. Et la première, c'est que je n'ai pas eu à le choisir. On m'a imposé ce XXe siècle et ce serait une attitude bien sottise que de s'en plaindre. Oui, quel temps fut plus fertile en miracles ? Il semble bien qu'à chaque époque l'on ait tenu le même langage mais enfin, regardez : ni le ciel ni la mer n'ont plus de secrets pour nos navigateurs. L'avion joint les continents en moins d'heures qu'il n'en fallait aux paysans de nos villages pour venir faire leurs petites emplettes à la ville. Nous conversons avec nos amis d'Amérique et de Chine sans bouger de notre place et les médecins arrêtent le cœur un instant, le rajustent et le remettent en marche. Nous allons bientôt alimenter et nous recevons des cartes postales des vrais monts de notre satellite. L'eau nous éclaire, l'uranium catapulte les sous-marins sous les pôles, le plus merveilleux concert, le spectacle le plus éblouissant nous sont proposés à domicile. Vous aimez le football ? Ne vous dérangez pas : les plus habiles équipes du monde vont s'affronter chez vous, sur l'écran de votre télévision.

Ce serait parfaitement absurde de prétendre que tout cela n'est rien. Certes, nous en avons déjà pris l'habitude et nous en mesurons même plus notre chance. Ce qui eût paru miraculeux à nos pères nous semble du plus haut naturel... Et je ne répéterai même pas l'objection que je me fais souvent à moi-même : à quoi tout cela sert-il ? L'homme est-il plus heureux aujourd'hui ? Plus sage ? Meilleur ? Tout cela n'a-t-il pas abouti à des moyens plus puissants de destruction ? La guerre n'est-elle pas la seule bénéficiaire des découvertes atomiques ? Le monde a-t-il jamais été plus menacé qu'aujourd'hui ? La puissance humaine ne s'exerce-t-elle pas contre celui-là même qui la détient ? Qui est plus pauvre que ce milliardaire qui n'a plus une seconde pour profiter de ses richesses ? A courir si vite d'un point à l'autre de la planète, ne s'aperçoit-on pas que l'on perd toute faculté d'émouvabilité ? Nos enfants sautent tout et rien. Parce qu'ils auront tout vu et rien regardé.

Non, je ne tiens rien de tout cela pour absolument valable. Que de peines la machine épargne à l'homme ! Je considère comme un grand privilège de pouvoir disposer de mon temps avec une liberté que les générations qui nous ont précédés n'ont pas connue. Je puis atteindre Paris, Athènes, Florence, Rome ou Grenade en quelques heures et ce n'est pas un effort d'être à la fois chez soi et présent aux événements du monde grâce à ces images et à ces voix que mon main apprivoise en passant sur un bouton. L'hélicoptère va prendre un malade à domicile, au bord d'une crevasse, et lui sauver la vie. Un message sur les ondes : un médicament rare arrive assez tôt dans un hôpital. Nous n'en finirons pas de montrer que notre temps est un temps merveilleux. Nous serions sots et ridicules de ne pas le reconnaître.

De là à crier au miracle chaque fois que l'on nous propose quelque nouveauté sensationnelle, quelque mode ravageuse, quelque invention bisornue, il y a de la distance. Ceux qui ne sont pas nés avec les spoutniks savent que le monde est une très vieille machine, que presque tout a

été pensé, exprimé avant que nous entrions dans le jeu, et que l'intelligence de l'homme n'a pas attendu l'éclairage au néon pour exercer sur la matière son pouvoir de réflexion. Quand on nous propose, par exemple à titre de chefs-d'œuvre littéraire, des baragouinages d'école enfantine nous avons le droit de sourire, bien persuadés pourtant que le snobisme fera un sort glorieux, pendant trois semaines, à ces fumées. N'avons-nous pas vu d'amusants barbouilleurs de toile devenir de grands peintres et moins d'une lune et des sculpteurs conquérir la gloire en tordant quelques lambeaux de tôle rouillée ?

Après tout, cela a bien peu d'importance et le temps, qui est sage, remet tout à sa vraie place. Vous vous êtes trompé ? Vous avez acheté un méchant petit livre ? Brûlez-le et tout sera dit. Ce tableau vous crispe ? Faites-en un feu de cheminée, et vous saurez que l'abstraction produit quelques calories utiles dans les soirs frileux, parfois, du mois de mai. Quant à ce disque qui vous écorche les oreilles, donnez-le à votre voisine. Elle a seize ans. Elle le trouvera beau.

Il en va tout autrement des modes dont les témoignages s'incrument dans la nature. Cette cage à poules sur pilotis, mon Dieu, des yeux devront la supporter tout un siècle à moins que ne la souffle l'onde de choc d'une bombe atomique ; mais alors, il n'y aura plus personne pour applaudir. Nous avons beau nous dire que la nature est vaste, qu'elle digère bien, et qu'au surplus, nous n'avons qu'à fermer les paupières sur ce qui blesse nos prunelles : il n'en reste pas moins que certaines excentricités de notre architecture portent atteinte — quelques récents exemples d'architecture religieuse en particulier — à l'harmonie de notre petit monde.

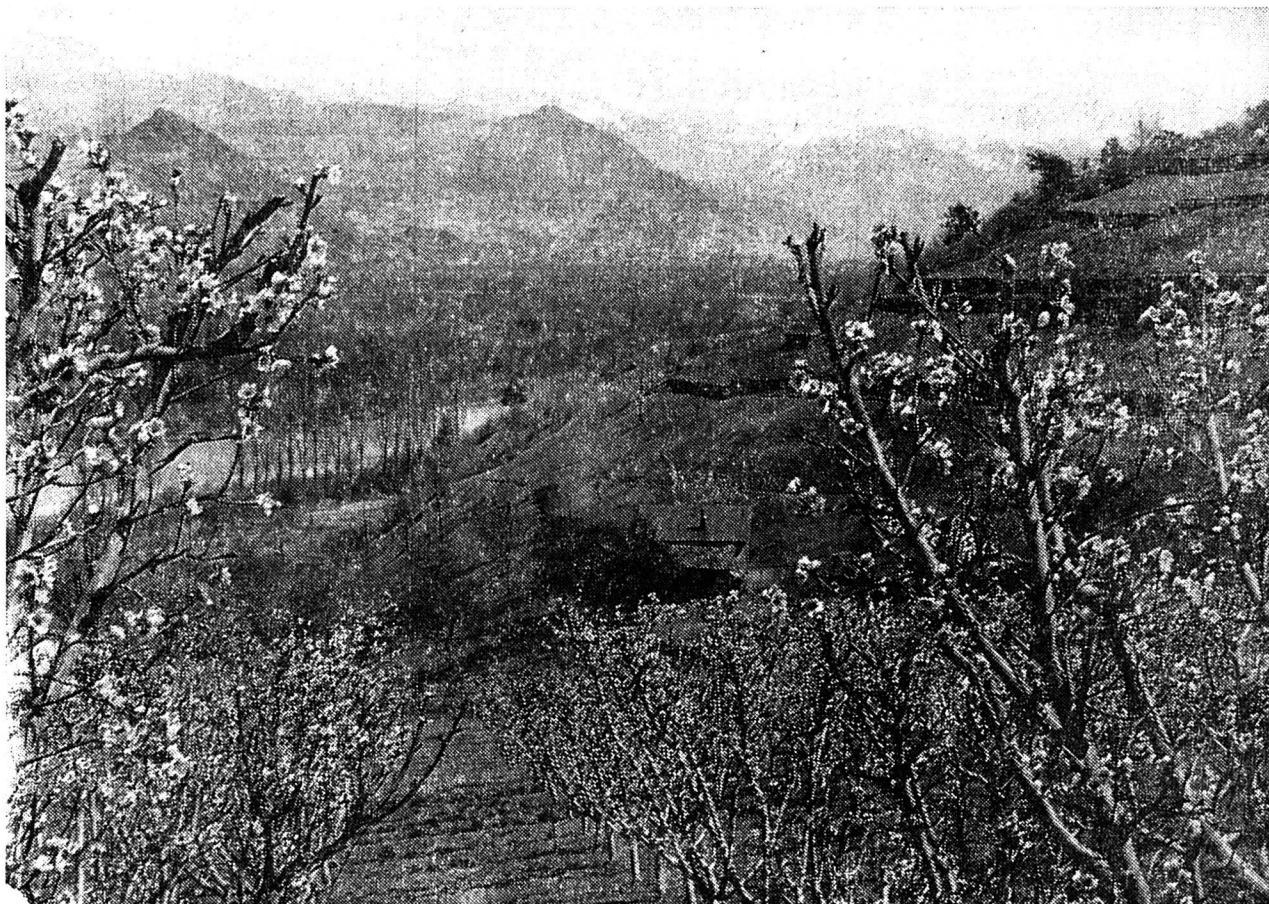
Ce consentement borné aux modes les plus capricieuses, nous craignons fort qu'il nous entraîne très loin. C'en est un que de tout sacrifier au démon de l'argent. Tout est à vendre, dans notre pays, la maison paternelle, le champ, le pré et la vigne. Comme si l'argent était la seule VALEUR, la seule richesse pour laquelle il vaille la peine de vivre. Une armée de spéculateurs circulent jusqu'en nos derniers hameaux, flairant quelques trains gros comme des montagnes, et voici qu'ils achètent des alpages comme on achetait hier une parcelle de vigne large comme un mouchoir de poche. Une route, un téléphérique, un éléski : des hôtels, des bars, un cinéma... Une « station » est créée ; mille Italiens viendront servir cinq mille Belges, Américains et Danois. Et l'on écrira que le Valais est devenu un PAYS-PILOTE. Gloire à nous !

En même temps, on construira la pharamineuse voie-automobile à travers notre plaine. Pour que les voyageurs n'aient plus besoin de s'arrêter entre Lausanne et Milan, on fendra par le milieu nos plus beaux vergers, on bondira par-dessus les rivières, on oubliera la voie du Simplon et nous aurons l'honneur de voir défiler sous nos yeux attendris les milliardaires internationaux et les vedettes de cinéma. Cela nous coûtera cent millions ? Bagatelle ! Ces messieurs pourront circuler à deux cents kilomètres à l'heure et de loin, s'ils sont polis, ils trouveront que notre vallée est vraiment très roulante...

Moi aussi, parfois, je trouve qu'elle est très roulante, notre vallée. A défaut d'être un peu plus réservée, un peu plus méfiante.

Mais la réserve n'est pas moderne.

Maurice Zermatten



Le beau verger valaisan est de plus en plus dévoré par le « modernisme ».

(Photo Schmid)

## Pérégrinations étranges d'un billet de... 100.000 dollars

Saviez-vous qu'il existait aux Etats-Unis des billets de 100.000 dollars ? Ici même, la plupart des gens l'ignoraient et c'est grâce à un curieux procès qu'ils l'ont appris.

Qu'est-ce qu'un billet de banque ? Un morceau de papier garantissant en paiement par la trésorerie de la somme indiquée, au porteur. Or, un morceau de papier portant le chiffre de cent mille dollars, les timbres et signatures de la trésorerie requis a été mis en circulation en 1959 par une banque de New-York et délivré à Julius Marcus, un Nord-Américain qui durant 35 ans avait exploité un magasin d'alimentation à la Havane, magasin que Castro avait confisqué en 1960.

Marcus mit le billet dans son portefeuille et le déposa ensuite dans le coffre-fort de son bureau à New-York. Il l'oublia pendant un mois, jusqu'à ce que sa secrétaire lui ait téléphoné à la Havane que son bureau new-yorkais avait été cambriolé. Il prévint immédiatement les banques, mais la Trésorerie lui fit savoir qu'elle devrait payer le billet, s'il était présenté, car il était au porteur.

Ce billet fut utilisé jusqu'en 1960 comme garantie (sans jamais être changé) pour diverses affaires et contrats (surtout de construction d'hôtels) réalisés par le Fond de Pensions du Syndicat des « Teamsters » (Transports routiers) qui dirige le fameux James R. Hoffa, leader syndical expulsé de l'AFL-CIO pour complicité avec des gangsters connus.

En mai 1960, les directeurs d'une société d'épargne et de prêts, de l'état de Maryland, et un certain Benjamin H. Dranow, associé de Hoffa dans certaines affaires, se réunirent à Miami.

Dranow en collaboration avec Hoffa, avait besoin de 100.000 dollars pour les investir dans un projet d'urbanisation. Il présenta, comme garantie, le billet en question. Il vendit finalement le billet pour 80.000 dollars à cette société, et reçut un chèque signé par un certain L. Aleman, personnage fictif probablement.

Dranow toucha le chèque à la banque de la société. Le même jour, la société présenta le billet de la Trésorerie et la banque le paya, car étant nouvelle, elle ne figurait pas dans la liste des établissements auxquels Marcus, le propriétaire du billet, avait fait connaître le cambriolage.

Lorsque le billet arriva à la Trésorerie, cette dernière avisa Marcus. Et celui-ci accusa la direction de la banque et la société d'épargne et de

prêts de posséder un objet recélé. Ce singulier procès est en cours devant un tribunal de Baltimore.

Les accusés disent qu'ils ignoraient que le billet avait été volé. Ils désignent Dranow, l'ami de Hoffa comme la personne qui leur a cédé le billet pour 80.000 dollars et c'est là le point faible...

Car, pourquoi Dranow aurait-il accepté une réduction de 20.000 dollars (un cinquième de la valeur) sur le billet alors qu'en le présentant simplement à la Trésorerie, il pouvait en tirer 100.000 dollars ? Si Dranow se désignait à perdre 20.000 dollars, il y avait une raison, et cette résignation aurait dû paraître douteuse pour le moins, à des financiers...

A ce point, un député de l'Alabama intervint par lettre en essayant de démontrer que les 100.000 dollars du billet ont été répartis entre les actionnaires de la société et que les directeurs n'ont pas bénéficié de la transaction. Mais, répliqua Marcus, le billet avait été volé. Il veut recouvrer la somme intégrale... mais la société est en faillite, donc insolvable.

La police essaya, bien entendu, de savoir comment le billet se trouvait entre les mains de Dranow et par quelles voies il était passé.

Le procès n'aurait peut-être pas veillé tant d'intérêt — malgré la rareté du billet — s'il n'y avait pas eu ces étranges relations de ses protagonistes : les accusés avec un député, et le vendeur du billet avec Hoffa. Plus encore, le fait que le billet ait servi de garantie pour les transactions réalisées par le syndicat de Hoffa ajoute du piquant à l'affaire.

Le Congrès et le gouvernement nord-américain sont en conflit avec Hoffa. Les manipulations de ce dernier avec les fonds de son syndicat ont été découvertes il y a quelques années, alors que Robert Kennedy, frère du Président et actuel « Attorney Général », était conseiller de la Commission du sénat qui enquêtait sur les syndicats dominés par des gangsters.

Si l'on arrivait à découvrir que l'un des dirigeants du syndicat avait acquis le billet de la Trésorerie, sachant qu'il avait été volé, il y aurait un puissant argument pour entamer un procès contre les leaders des « teamsters » et pour entreprendre une action contre Hoffa.

Ce dernier, avec une habileté consommée, s'est toujours tiré des accusations, et les ouvriers de son syndicat l'appuient parce qu'il sait les défendre et obtenir de bonnes conditions de travail et de hauts salaires. Il semble que les chauffeurs de camions soient indifférents à la façon dont ces résultats sont obtenus et qu'ils ne voient aucun inconvénient à ce que Hoffa et ses compagnons emploient les forêts du syndicat pour des affaires qui sont souvent louches. On dirait qu'ils estiment que c'est là le prix à payer pour la protection que Hoffa leur accorde.

Ainsi l'avenir de Hoffa et de son syndicat dépendent de ce que la politique découvrira, quant au chemin parcouru par ce petit bout de papier porteur des timbres, de la signature de la Trésorerie, et le montant peu ordinaire de 100.000 dollars...

Victor Alba

## Vues sur la gestion du Département Finances

Le Conseil d'Etat du canton du Valais vient de publier le rapport de sa gestion pour l'année 1961. Comme le Grand Conseil valaisan se réunira lundi prochain, et qu'à l'ordre du jour de sa session figure tout spécialement l'étude de la gestion du Gouvernement pour l'an passé, nous allons examiner sommairement, les rapports des différents départements.

Commençons par le Département des finances, présidé par M. Marcel Gard. Notons, tout d'abord, que le volume des paiements effectués par bons de l'Etat ne cesse d'augmenter. En 1960, le total de ces paiements s'élevait à 79 millions ; en 1961 il atteint le chiffre-record de 100 millions, ce qui représente une augmentation de 21 mil-

lions par rapport à l'exercice précédent.

### 12.572 amendes

La valeur totale des estampilles délivrées durant l'année s'élève à plus de 10 millions de francs.

Au cours du précédent exercice, il a été traité 12.572 cas de procès-verbaux et amendes. Sur ce nombre, 239 amendes ont été annulées ou portées on valeur ensuite de recours.

### 54 nouveaux hôtels

Dans le chapitre consacré aux constructions et droits d'enseignes d'hôtels,

(Suite page 7)



**A VENDRE**

Mollens (VS), terrain d'env. 1.300 m<sup>2</sup>. Haute-Nendaz, terrain de 20.000 m<sup>2</sup> avec chalet.  
 Vercorin, terrain d'env. 23.000 m<sup>2</sup>. Sierre, villa 8 pièces tout confort.  
 Sornard/Nendaz, Maison avec 1.500 m<sup>2</sup> de terrain.  
 Sornard/Nendaz, terrain de 1.152 m<sup>2</sup>. Les Morasses/Anniviers, terrain non équipé de 16.000 m<sup>2</sup>.  
 Sierre, les Glariers, vigne de 2.907 m<sup>2</sup> (pour bloc).  
 Chemin-Dessus, terrain d'env. 56.000 m<sup>2</sup>.  
 Martigny, terrain pour constr. bloc env. 4.000 m<sup>2</sup>.  
 Mayens de Riddes, terrain d'env. 10.000 m<sup>2</sup>.  
 Veyras, terrain bordure de route env. 2.450 m<sup>2</sup>.  
 Corles s/Sierre, vigne env. 1.400 m<sup>2</sup>.  
 Randogne, bordure SMV, terrain et ferme env. 10.000 m<sup>2</sup>.  
 Route Venthône/Loc, vigne env. 2.300 m<sup>2</sup>.  
 Sierre, bordure route Sierre-Montana, 1 chalet tout confort.  
 Vercorin, 1 chalet neuf tout confort, Frs. 135.000.—  
 St-Luc, terrain env. 1.000 m<sup>2</sup>.  
 Niouc/Anniviers, 1 appartement à refaire.  
 Zegenen, 1 magnifique chalet tout confort meublé.  
 Muraz s/Sierre (Riondaz) 1 appartement.  
 St-Luc, 1 appartement confort.  
 Morgins, chalet avec 121.000 m<sup>2</sup> de terrain, Frs. 75.000.—  
 Monthey, terrain à bâtir de 35.000 m<sup>2</sup>, Frs. 20.— le m<sup>2</sup>.  
 Val d'Illiez, chalet et 120.000 m<sup>2</sup>, Frs. 180.000.—  
 Les Giettes, Terrain à bâtir de 2.600 m<sup>2</sup>, Frs. 22.000.—  
 Morgins, terrain à bâtir de 15.343 m<sup>2</sup>, Frs. 15.— le m<sup>2</sup>.  
 Morgins, terrain à bâtir de 7.700 m<sup>2</sup>, Frs. 30.000.—  
 Terrain et 4 chalets, pâturages 600.000 m<sup>2</sup> à Frs. —.40 le m<sup>2</sup>.  
 Sous Gryon, terrain de 35.755 m<sup>2</sup>, Frs. 5.— le m<sup>2</sup> + chalet.  
 Val d'Illiez, chalet meublé + 2.000 m<sup>2</sup> de terrain, Frs. 25.000.—  
 Morgins, terrain et 2 chalets, 43.000 m<sup>2</sup>, Frs. 3.50 le m<sup>2</sup>.  
 Gryon, terrain à bâtir de 20.327 m<sup>2</sup>, Frs. 75.000.—  
 Collombey, terrain de 16.500 m<sup>2</sup>, Frs. 4.— le m<sup>2</sup>.  
 Choex s/Monthey, petit chalet + 191 m<sup>2</sup>, Frs. 20.000.—  
 Mission/Anniviers, divers appartements.  
 Ollon (VD) vignes à Frs. 5.80 le m<sup>2</sup>.

On achèterait

**TERRAIN**

dans la région de CHEMIN-DESSUS COL DES PLANCHES.

Offres : Etude de Me Victor Dupuis Avocat et notaire — Martigny - Av. Gare 24.

Café de la Coopérative de Consommation de Chamoson cherche une

**sommelière**

entrée immédiate.

Faire offre le plus vite possible en téléphonant au (027) 4 71 55.

**GRAND GARAGE DU VALAIS CENTRAL**

cherche pour son service de pièces détachées un

**apprenti-vendeur**

Faire offres écrites sous chiffre P 549-21 S à Publicitas Sion.

Nous cherchons pour chantier de la place de Sion

**grutier**

Entrée de suite ou à convenir.

S'adresser par écrit sous chiffre P 7309 S à Publicitas Sion.

On cherche

**bon magasinier de garage**

place stable et bien rétribuée à personne capable.

Faire offre écrite sous chiffre P 131-26 S à Publicitas Sion.

Je cherche

**sommelière**

ainsi qu'une

**filie d'office**

Entrée à convenir.

S'adresser au Restaurant du Casino, Sierre. Tél. (027) 5 16 80.

A vendre à Sion

**salon-lavoir**

Self service bien situé, bon rendement.

Pour tous renseignements Tél. (038) 9 61 70 à Couvet.

Lisez

**la « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »**

A vendre

**Morris Minor**

révisé, bas prix. S'adr. au no. de tél. (027) 2 40 75, heures de repas.

A VENDRE

**2 vaches**

ex-reines d'alpage, thorax 190 cm. Tous renseignements au tél. (027) 4 11 68, HILAIRE ROH, CONTHEY.

A VENDRE

**TRACTEUR DE CULTURES FORD**

type N8, avec relevage hydraulique à 3 points. (Evt. reprise d'un monoaxe Rapid ou tracteur Grunder). R. MEYLAN, atelier mécanique, ARDON. Tél. 4 13 57.

**Villa**

A VENDRE sur Salins. Très bon confort. Cap. nécessaire Francs 30.000.—

**Maison**

A VENDRE à la Sionne. Confort, avec terrain. Fr. 43.000.—  
 Offre à F. Reist, 3 Route de Loèche, Sion.

A vendre voiture

**Anglia de luxe**

mod. 61, 17.000 km., en parfait état. Tél. (027) 2 32 65

On demande

**SOMMELIERE**

débutante acceptée. Entrée immédiate. Buffet de la Gare. Tél. (027) 4 71 62 Riddes

On demande

**2 effeuilleuses**

à l'heure ou à tâche. Faire offre à H. Molk, Ngt. Ardon. Tél. (027) 4 12 14.

Homme cherche à Sion

**emploi**

dans magasin ou dépôt. Ecrire sous chiffre P 20807 S à Publicitas Sion.

On cherche dans les environs de Martigny

**UN PETIT APPARTEMENT**

éventuellement meublé. S'adresser à Carrosserie Péliissier Martigny. Tél. (026) 6 02 27.

A vendre

**propriété**

de 1.667 m<sup>2</sup> dans le remaniement parcellaire à Conthey, en bordure de route.

Faire offres écrites sous chiffre P 20805 S à Publicitas Sion.

A LOUER dans

**chalet**

de vacances à Montana pour juillet 1962

chambre et cuisine

S'adresser au tél. (027) 2 93 12 bureau ou 2 22 23 appt. à Sion.

A vendre à Sallion (VS)

**belle propriété**

arborisée, 5250 m<sup>2</sup>

Offres sous chiffre J 23-26 M au Journal de Montreux.

**Meubles**

neufs, ayant légers défauts, à vendre avec gros rabais, soit :

1 armoire bois dur, 2 portes, rayon et penderie, fr. 145.—  
 1 table salle à manger, noyer, 2 rallonges, fr. 160.—  
 20 chaises salle à manger, bois dur, teinté noyer, fr. 17.— pièce, 1 divan-lit tête mobile, 90 x 190 cm., avec matelas ressorts, fr. 145.—, 1 duvet pour lit 1 place, rempli ¾ duvet très léger, fr. 40.—, 1 table cuisine, dessus jaune, 1 tiroir, pieds chromés, fr. 85.—, 10 couvertures laine 150 x 210 cm., belle qualité, fr. 20.— pièce, 1 superbe tapis moquette 190 x 290 cm., fond rouge, dessins Orient, fr. 90.—, 1 tour de lit, dessins Berbère, 3 pièces, fr. 65.—

**KURTH** Ch. de la Lande 1 **PRILLY** Tél. (021) 24 66 42.

**Plants de vigne**

Nous disposons de : 1.000 Malvoisie Grosse courts s/5.B.B. 1.000 Fendant courts s/5.B.B. 1.000 Gamay Caudoz courts s/5.B.B. Muscat et raisin de tables, Pépinières Roduit, Leytron. Tél. (027) 4 72 33.

Café-Res. du Centre, Grimisuat, cherche

**SOMMELIERE**

débutante, italienne, acceptée. Tél. (027) 2 45 12.

**Elimination brutale - mais honorable - des meilleurs matcheurs valaisans**

(Tr). — Le stand de Bienne, avant de servir de cadre à la rencontre internationale Suisse - Etats-Unis des 20 et 21 mai prochains, a abrité les ébats d'une quinzaine de matcheurs à l'arme libre à 300 mètres, venus là tenter de se qualifier dans l'équipe nationale.

Parmi eux, bon nombre de Romands, en majorité valaisans.

Hélas, pour eux, le destin impitoyable a freiné leur ardeur. Fort bien partis dans un premier programme spéciale de 40 coups debout et 20 à genou, ils ont perdu le bénéfice de leur avance dans la seconde partie du concours, où il fallait tirer 120 coups, dont 40 dans chaque position.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure. Le seul fait qu'ils aient pris par à une épreuve de ce genre situe assez bien leurs qualités intrinsèques, tant il est vrai que l'équipe nationale n'est pas accessible à tous. Elle réclame même un entraînement d'une intensité telle que la plupart de nos matcheurs ne peuvent s'y soumettre.

Une exception, et fort agréable de surcroît : le Lausannois C. Forney. Revenu à la compétition internationale très sérieusement, il a réussi à triompher aisément de cette première épreuve de barrage et pourra poursuivre sa carrière cette saison — du moins un bout de temps — avec nos grands champions. Parmi lesquels il a sa place.

Voici les résultats de cette rencontre hautement sélective : 1er programme (40 coups debout et 20 à genou) : 1. A. Gex-Fabry, Sion, 5200 ; 2. M. Guerne, Sion, 514 ; 3. Walther, Kandersteg, 510 ; 4. H. Sorgen, Hermrigen, 510 ;

5. C. Forney, Lausanne, 507 ; 6. G. Lamon, Lens, 506, etc.

2ème programme (120 coups) : 1. E. Lens, Zurich, 1090 ; 2. C. Forney, 1084 ; 3. P. Luzzi, Bäretswil, 1073 ; 4. H. Sorgen, 1072 ; 5. E. Walther 1064 ; 6. W. Niederer, Ebnat-Kappel, 1061 ; 7. E. Vogt, Allschwil, 1053 ; 8. G. Lamon, 1052.

Classement général : 1. C. Forney, 1591 ; 2. E. Lenz, 1589 ; 3. H. Sorgen, 1582 ; 4. P. Luzzi, 1575 ; 5. E. Walther, 1574 ; 6. M. Guerne, 1565 ; 7. A. Gex-Fabry, 1559 ; 8. G. Lamon, 1558, etc.

Les cinq premiers sont qualifiés pour le prochain entraînement de notre équipe-fanion !

**VICTOIRE INATTENDUE**

**DES SUISSES CONTRE LES ALLEMANDES.**

Les « tireuses » suisses, entraînées par O. Horber, ont commencé leur saison internationale par un match au petit calibre — le seul genre de tir qu'elles pratiquent — contre les Allemandes au stand thurgovien de Müllheim. On se réjouira sans doute d'apprendre qu'elles ont vaincu leurs adversaires dans le concours en trois positions — avec 30 balles dans chaque position —, tout en perdant le match olympique, et que T. Anliker, notre meilleur atout en cette circonstance, a amélioré le record suisse dans cette dernière spécialité en le portant à 576 points !

Soit un gain de 3 points. On s'est même rendu compte aussi, puisque chacune des équipes disposait de deux remplaçantes, que leur composition souffrait éventuellement quelques modifications. Cela signifie que notre « réserve » féminine commence à prendre corps. Grâce aux efforts incessants de son coach, qui ne ménage ni son temps, ni sa peine pour tenter de doter notre pays d'un team « dames » à la hauteur de la situation. Et de notre réputation. L'exemple vient d'ailleurs, évidemment. Il s'agit aussi de le suivre dans une certaine mesure.

Dans le match en 3 positions, les Allemandes auraient essayé une défaite plus sévère encore si elles n'avaient pas eu en A. Goth une championne étonnante, qui a su dominer ses rivales d'une façon exemplaire. Dans toutes les positions, de surcroît. Elle possède une avance de 34 points sur T. Anliker, classée en seconde position. C'est tout dire. Or, notre équipe a battu la formation allemande de 19 points ! Quand même !

A noter que D. Tresch, de Gösch (UR), a réalisé de très notables progrès ces derniers temps ; elle est sur le point de rattraper son chef de file, T. Anliker.

**Victoire de boulistes séduois à Vevey**

Le Club de Boules « Les Rochers » de Sion a participé dimanche dernier à la joute d'ouverture organisée par le Club de boules Délassement de Vevey. Au nombre des favoris figuraient notamment les champions suisses 1961, Les Délices St-Jean de Genève, ainsi que les champions vaudois.

Après 10 matches acharnés et disputés dans l'incertitude du résultat final jusqu'à l'ultime descente, la quadrette séduoise formée de Jo Nichini, Jo Rusca, Lino de Favari et Pierre Amos s'est finalement imposée, 4 équipes terminant en tête avec 13 points mais Sion étant au bénéfice d'un goal-average nettement meilleur. Les Rochers débutent donc dans la compétition par un coup de maître, mais il est certain que les cracks vaudois et genevois ne vont pas rester sur cet échec et saisiront la première occasion pour redorer leur blason. Aux Rochers de se défendre et de se montrer digne de leur premier succès.

**BILLARD**

A Lisbonne, le Portugais Jorge Pinto a égalé, au cours du match Portugal-Espagne, partie libre, les records du monde et d'Europe en une série avec 500 carambolages.

**ROLAND SAVIOZ**  
 Agence immobilière « PATENTE », bureau : Av. du Paradis 63, Sierre. Tél. (027) 5 15 49.

**Comptable**  
 expérimenté cherche travail le soir et éventuellement le samedi.  
 S'adresser par écrit sous chiffre P 20806 S à Publicitas Sion.

**FULLY/SAXE**  
 Café des Amis  
**Mercredi 9 et samedi 12 mai**  
 le soir dès 18.00 heures  
**GRAND BAL**  
 avec l'orchestre  
**Balet**

On cherche  
**SOMMELIERE**  
 Débutante acceptée. Bon gain.  
 Tél. (025) 4 31 03.

Tea-Room cherche  
**Remplaçante**  
 pour 2 mois du 15 juin au 15 juillet. Débutante acceptée.  
 Tél. (027) 2 29 50.

Très bonne occasion !  
**cuisinière et frigo**  
 3 plaques, grill - 90 lt. = 600.—  
 Hans Fröhlich, Sion, Condémines 19, vers 12 h 30.

A louer à Sion  
**beau studio**  
 bien meublé.  
 Ecrire sous chiffre P 7311 S à Publicitas Sion.

On cherche pour  
**hôtel à Sion**  
 une  
**filie d'office**  
 une  
**lingère**  
 Italienne acceptée.  
 Tél. (027) 2 20 36.

A vendre  
**5 divans**  
 complets à fr. 85.— pièce.

**1 potager**  
 Sarina, émaillé, 3 trous, fr. 220.—  
 Pierrot Papilloud, Vétroz.  
 Tél. (027) 4 12 28.

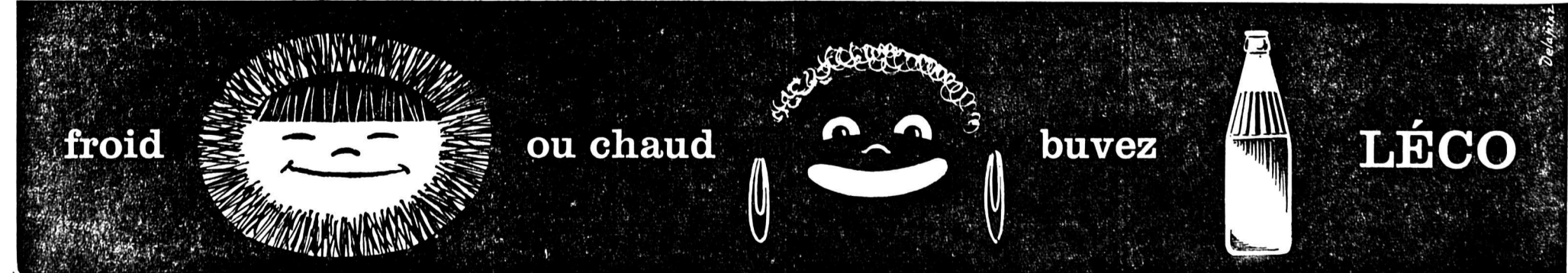
A louer belle  
**chambre**  
 indépendante au Grand-Pont.  
 Tél. (027) 2 11 55.

Café - Restaurant de l'Union Sion cherche  
**SOMMELIERE**  
 connaissant les 2 services. Heures de travail et congés réguliers. Entrée à convenir.  
 Tél. 2 15 26.

Occasion, bas prix une  
**pompe**  
 avec moteur à benzine, usagée.  
 Tél. (027) 4 22 19.

vous cherchez une  
**SOMMELIERE**  
 dites-le nous, nos lecteurs le sauront

vous cherchez du  
**personnel**  
 dites-le nous, nos lecteurs le sauront





# Henri Dewolf remporte la Flèche Wallonne au sprint

La Flèche Wallonne, deuxième acte du week-end ardennais, a été remportée par le Belge Henri Dewolf. Alors que la veille la pluie était tombée presque sans interruption, cette fois la chaleur était assez lourde lorsque les coureurs prirent leur envol. Au sommet du raide mur de Amay (km. 30) l'Allemand Wolfshohl passe seul avec une légère avance sur le peloton très étiré d'abord et qui va bientôt se scinder en quatre groupes. En haut de Cabendes (km. 36) l'Allemand récidive et précède son compatriote Junkermann ainsi que le Belge Aerenhouts. Pédalant bien en ligne, l'ancien champion du monde de cyclo-cross se trouve encore en tête de la longue côte de la Sauvenière (km. 47) et au sommet il compte 20' d'avance sur Baens et Sorgeloos.

Après une forte descente, le groupe de tête composé d'une trentaine d'hommes accentue son avance. Infatigable, Wolfshohl se dégage de ce peloton des leaders et se trouve en tête dans la passe de Sorinnes (km. 88) devant Armand Desmet, Troombbeck, Sorgeloos et un petit groupe étiré. A l'arrière, Joseph Wouters, dont le retard est monté à 6'20" abandonne.

Par des routes toujours étroites et au profil tourmenté, les hommes de tête atteignent la 7ème difficulté de la journée : la côte de Dorinne (km. 105) où cette fois c'est l'Allemand Junkermann qui l'emporte au sommet devant Troombbeck, Wolfshohl et Armand Desmet. Les hommes de van Looy contrôlent la course, ce qui permet à un certain nombre de coureurs atterrés de revenir sur les fuyards peu avant le ravitaillement installé à Dinant (115 km.) où l'on constate que de nombreux coureurs ont déjà abandonné. A Dinant, seul reste d'ailleurs atterré le petit groupe comprenant Gaul, Ernzer et Bolzan (8'20") alors que le peloton de tête, fort de 41 unités, aborde la côte de Falmignoul (km. 124), Troombbeck passe en tête devant Wolfshohl qui est d'ores et déjà vainqueur du grand prix de la montagne. Cependant peu avant la frontière française, Wolfshohl s'enfuit et passe à Givet (km. 137) avec 45" d'avance sur ses poursuivants. A la sortie de la ville, Forestier se dégage à son tour du peloton et vient prêter main forte à son coéquipier. Dans la côte d'Ag-

mont (territoire belge) Planckaert, victime de crampes, met pied à terre. A ce moment, Armand Desmet sort à son tour du peloton emmenant dans sa roue Junkermann. Au sommet de la montée de Stépy (km. 149) Wolfshohl l'emporte devant Forestier alors que le tandem Desmet-Junkermann se trouve à l' et le peloton à 1'25". Dans la traversée de Corenne (km. 158) les écarts sont plus grands : 2'10" pour Desmet-Junkerman et 2'35 pour le peloton. Cerami déclenche alors une dure attaque peu après Laneffe (km. 176) en compagnie de Dewolf et van Geneugden. A Tarcienne (km. 182) Wolfshohl et Forestier ne comptent plus que 15" d'avance sur Desmet-Junkermann et l'15" sur le trio emmené par Cerami, le peloton étant à l'45". Alors que Desmet et Junkermann reviennent sur les fuyards, Cerami, Dewolf et van Geneugden se rapprochent irrésistiblement pour faire leur jonction peu après. Le peloton de tête comprend alors 7 hommes qui vont se disputer la victoire à Charleroi. Une victoire que Pino Cerami, enfant du pays, a tenté d'arracher à l'aide de multiples démarrages que contrèrent difficilement ses compagnons d'échappée. Finalement, Dewolf, le plus frais, s'imposait nettement à l'emballage lachant ses adversaires une centaine de mètres avant le but.

Classement par points du week-end ardennais : 1. Wolfshohl, et Dewolf, 60 p. - 3. A. Desmet, 35 p. - 4. Darrigade, 30 p. - 5. van Looy, 23 p.

Voici le classement de la Flèche Wallonne, jugée à Charleroi, seconde épreuve du week-end ardennais qui est remportée par l'Allemand Rolf Wolfshohl.

Flèche wallonne : 1. Henri Dewolf (Be), les 201 km en 5 h. 41 26 ; 2. Cerami (Be), 5 h. 41 28 ; 3. Junkermann (Al), 5 h. 41 29 ; 4. A. Des-

met (Be), 5 h. 41 43 ; 5. Van Geneugden (Be), 5 h. 41 45 ; 6. Forestier (Fr) ; 7. Wolfshohl (Al) ; 8. De Haan (Hol) ; 9. P. van Est (Hol) ; 10. Schils (Be) ; 11. Raes (Be) ; 12. Damen (Hol) ; 13. Impanis (Be) ; 14. Proost (Be) ; 15. Van Wunsberghe (Be) ; 16. Hoevenaers (Be) ; 17. Simon (Be) ; 18. L. Janssens (Be) ; 19. F. Aerenhouts (Be) ; 20. Claes (Be) ; puis : 26. Rik van Looy.

## Rostollan enlève la Poly

Voici le classement du 43ème critérium de la Poly-multipliée, disputé à Chanteloup :

1. Louis Rostollan (Fr), les 154 km. 350 en 4h. 17'40" (moyenne 35 km. 941) - 2. Lebaude (Fr) à 35" - 3. Mastrotto (Fr) à 58" - 4. Bergaud (Fr) à 1'39" - 5. Manzano (Fr) à 1'42" - 6. Dotto (Fr) à 1'45" - 7. Carrara (Fr) à 1'53" - 8. Salvador (Fr) à 2'11" - 9. Bellone (Fr) à 2'26" - 10. Huiart (Fr) à 3'03".

# Double succès français avec Stablinski et Jean Graczyk dans le Tour d'Espagne

Double succès français au Tour d'Espagne : Stablinski remporte devant son compatriote et équipier Graczyk la 11ème étape, Madrid-Valladolid (183 km), au cours de laquelle les attaques furent rares malgré l'ascension du col de Los Leones (2me catégorie). L'Irlandais Elliott et l'Allemand Altig arrivèrent à Valladolid dans le groupe de 27 coureurs : ils conservent donc respectivement leurs maillots jaune et vert.

Le départ réel était à peine donné de la Puerta de Hierro de Madrid, qu'une attaque du Portugais Da Silva et de l'Espagnol Rosa scindait le groupe des 68 concurrents restant en course, en deux tronçons. Mais sur l'autoroute ouest de Madrid, la jonction s'effectuait. Peu après le 25e km, l'Espagnol Iturat s'échappait avec Stablinski. Le peloton réagissait rapidement et au pied du col de Los Leones (km 47), les 68 coureurs étaient à nouveau groupés. Dès les premiers lacets, l'Espagnol Karmany, en tête du classement du meilleur grimpeur, démarrait suivi par Guardiola et Pinera. A mi-col, les positions étaient les suivantes : en tête Karmany, toujours suivi de Guardiola, à 20" Pinera, à 40" un groupe d'une douzaine de coureurs emmenés par Anquetil, Perez, Frances, et Gabica, à 55", Elliott, et à 1'10" Altig.

1. Stablinski (Fr), 4 h. 53 51 2. Graczyk (Fr), 4 h. 54 21 ; 3. Perez-Frances (Esp), 4 h. 54 51 ; 4. Altig (Al) ; 5. Seynaeve (Be) ; 6. Gabica (Esp) ; 7. Pauwels (Be) ; 8. Baguet (Be) ; 9. Elliott (Irl) ; 10. Westdorp (Hol), et une vingtaine de coureurs dans le même peloton, dont Anquetil.

Classement général :

1. Elliott (Irl), 48 h. 34 27 ; 2. Altig (Al), 48 h. 34 49 ; 3. Stablinski (Fr), 48 h. 36 28 ; 4. Stolker (Al), 48 h. 36 29 ; 5. Anquetil (Fr), 48 h. 39 10 ; 6. Colmenajero (Esp) ; 7. Perez Frances (Esp) ; 8. Gabica (Esp) ; 9. Pacheco (Esp) ; 10. Berrendero (Esp) ; 11. Manzanque (Esp) ; 12. Pauwels (Be).

# K. Rappan dément

★ Le coach de l'équipe suisse Karl Rappan, qui a assisté au match international Italie-France à Florence, a démenti formellement tous les propos et tous les interviews qu'on lui a prêtés dans la presse italienne à l'issue de la rencontre.

★ La commission chargée de l'étude de la création d'un championnat réunissant l'élite des clubs allemands — actuellement dispersés dans cinq groupes régionaux — a terminé ses travaux. Elle fera part de ses conclusions au comité de la Fédération de football de l'Allemagne occidentale, lors d'une réunion qui se tiendra les 11 et 12 mai. Comme les clubs les plus importants ne tiennent pas eux-mêmes à voir s'instaurer une classe intermédiaire. Les joueurs deviendraient alors des semi-professionnels avec un salaire mensuel assez élevé (entre 1.000 et 1.200 marks par mois).

Quant à la Ligue nationale unique (Bundesliga), elle ne devrait pas comporter plus de 18 équipes. Celles-ci ne seraient pas choisies en tenant compte uniquement de leur rang au classement. Ne seraient admis que les clubs qui tout d'abord le demandent et qui remplissent certaines garanties (moyenne de spectateurs, situation financière). La commission estime que ce championnat devrait se dérouler principalement le samedi ou en nocturne. Le nombre des matches officiels de championnat, coupe et compétitions internationales doit être fixé à 40 par club dans une saison.

★ L'équipe de première ligue, F.C. Police Zurich, organisera les 16 et 17 juin, à Zurich, un tournoi international de police, qui réunira des équipes de Paris, Rome et Berlin.

★ Jozsef Bocsik, qui fut 100 fois in-

ternational hongrois, ne sera au Chili qu'un simple spectateur. Bocsik, qui n'a pas été retenu dans l'équipe nationale hongroise pour le tour final de la Coupe du monde, s'est cependant vengé de belle façon à l'occasion de la rencontre Hongrie-Uruguay, qui marquait sa centième sélection. Celui que l'on appelle « M. le député » s'était révélé, ce jour-là, un des meilleurs joueurs sur le terrain mais malgré sa belle performance, le sélectionneur, M. Baroti, ne l'a pas retenu pour le déplacement au Chili.

Bocsik ne jouera donc pas son troisième championnat du monde, mais il ira tout de même en Amérique du Sud, car la Fédération hongroise, reconnaissante de son grand passé sportif, a décidé de lui offrir le déplacement. Un des meilleurs joueurs hongrois actuels ne sera donc à Santiago qu'un spectateur parmi tant d'autres.

★ Matches amicaux : à Santiago du Chili, Sélection chilienne - Real Saragoisse (Esp), 3-0 (mi-temps 2-0). - A Athènes, Panathinaïkos - Bolton Wanderers, 1-1 (0-1). - A Budapest, Hongrie - Novi Sad (You), 9-0 (4-0).

★ En match retour comptant pour les rencontres de barrage du championnat d'Espagne, Valladolid a battu Espanol de Barcelone par 2-0. Grâce à cette victoire, Valladolid jouera l'an prochain en première division.

## URSS qualifiée

A Scheveningen, la rencontre URSS-Hollande comptant pour le premier tour de la Coupe Davis (zone européenne) s'est achevée par la victoire des Soviétiques qui l'ont emporté par cinq victoires à zéro.

## Mariage au HC Viège

Nous apprenons que le sympathique arrière du H. C. Viège, champion suisse de hockey de Ligue Nationale, Germain Schmid, qui marqua à Davos le but décisif pour l'obtention du titre, convoquera en justes noces le 26 mai prochain avec Mlle Yolanda Albrecht. Nos meilleurs vœux de bonheur à ce couple « sportif ».

## CHAMPIONNAT CORPORATIF

### Olympia-Audace 0-3

Ce match entre les deux équipes italiennes de la capitale avait attiré un nombreux public autour du terrain de l'Ancien Stand. Finalement, la valeur assez supérieure d'Audace se concrétisa en seconde mi-temps par trois beaux buts qui lui permettent de prendre la tête de ce championnat corporatif. A noter qu'on voyait évoluer au sein de l'équipe gagnante de nombreux joueurs de Sion II ainsi que Mayor. A la mi-temps le score était nul 0-0.

#### CLASSEMENT

1. Audace	2	2	0	0	4-0	4
2. PTT I	1	1	0	0	6-2	2
3. Air Boys	1	1	0	0	3-1	2
4. S. I.	1	1	0	0	3-1	2
5. Etat	1	1	0	0	2-1	2
6. PTT II	1	0	0	1	1-2	0
7. CFF	1	0	0	1	0-1	0
8. Prolait	1	0	0	1	1-3	0
9. Tech-nic	1	0	0	1	1-3	0
10. Olympia	2	0	0	2	2-9	0

Ce soir, à 18 h. 30, Services Industriels - Tech-nic.

## Angleterre-Suisse : 20.000 billets vendus

A lundi midi, la location pour le match international Angleterre-Suisse enregistrait la vente de 20.000 billets d'entrée. Le match, qui se jouera mercredi après-midi au stade de Wembley, ne connaîtra probablement pas un très grand succès populaire.

## Les gains du Sport-Toto

Concours du Sport-Toto No 35 du 6 mai 1962 :

17 gagnants à 13 pts, frs	8 891 70
417 gagnants à 12 pts, frs	362 50
1 827 gagnants à 11 pts, frs	31 30
11 231 gagnants à 10 pts, frs	4 80

# Difficile victoire du Brésil

C'est très péniblement par deux buts à un que les Brésiliens ont vaincu, à Sao Paulo, dans un stade archicomble, la sélection portugaise qui avec ses vedettes du Benfica de la Coupe d'Europe fit honneur à sa réputation.

Durant la majeure partie de la première mi-temps, les Portugais qui pratiquèrent un jeu très aéré, mirent de nombreuses fois la défense brésilienne en difficultés. Le célèbre demi brésilien Didi « flottait » lamentablement entre la défense et l'attaque. Bellini était mystifié par les astucieuses combinaisons des avants portugais. Pélé, étroitement marqué, n'accomplit rien et Zagalo, ailier gauche, se montra trop timoré. Et c'est ainsi qu'à la 10e minute, sur un tir de Coluna, le gardien Gilmar était battu, but qui était

accueilli dans un silence de mort dans tout le stade. Fouettés dans leur amour propre, les Brésiliens contre-attaquaient rageusement. Garrincha débordait à l'aile et l'avant centre brésilien Vava reprenant la balle égalisait à la 25e minute. Faisant le forcing, les Sud-Américains accueillaient à leur tour les Portugais sur leurs buts et l'arbitre accordait bientôt un pénalty pour Pélé sur faute adverse. Didi le tiraît sèchement à mi-hauteur dans le coin droit du but, mais le gardien Costa-Pereira, considéré comme un des meilleurs gardiens actuels, dans une détente extraordinaire détournait en corner sous les acclamations délirantes de la foule. La mi-temps prenait fin sur le score de un but partout alors que les Portugais avaient pris la direction du jeu.

A la reprise, la formation brésilienne, qui avait subi de nombreux changements, s'opposait mieux aux incessantes attaques de son adversaire. Djama Santos et Nilton Santos, incorporés dans l'équipe, dressaient un véritable mur de défense. En attaque, également, le remplacement de Zagalo par Germano donnait plus de percant au quintette offensif. A la 75e minute, sur une montée du demi Zequinha (autre remplaçant) ce dernier marquait le but de la victoire. Les quinze dernières minutes de la partie furent un régal de l'équipe brésilienne qui, avec ses cinq remplaçants de seconde mi-temps, fit étalage de toutes ses qualités, d'autant plus que les Portugais, fatigués du voyage et pour bon nombre d'entre eux du dernier match de la Coupe d'Europe, baissèrent pied.

# Les lutteurs martigneraux préparent activement la fête cantonale

Le 27 mai prochain, Martigny, et plus spécialement son club de lutte, accueillera les lutteurs de tout le Valais, auxquels viendront s'ajouter ceux de Château d'Oex et de l'Oberland bernois, qui viendront tenter de récolter les couronnes cantonales mises en compétition à l'occasion de cette fête cantonale.

Cette manifestation s'annonce des plus brillantes puisqu'en même temps, elle permettra au club organisateur de commémorer ses 20 ans d'existence. Un comité d'organisation, à la tête duquel œuvre sans relâche M. Pierre Cretex, hôtelier de Martigny, met tout en œuvre afin de faire de cette fête une journée à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la lutte valaisanne.

A noter que les spectateurs qui suivront les joutes qui se disputeront au terrain municipal assisteront très certainement à de belles empoignées puisque suivant le nouveau règlement en vigueur, chaque canton romand envoie dans une fête cantonale voisine son meilleur lutteur.

D'autre part, les militaires, pour autant qu'ils soient en possession de leur licence, n'ont pas besoin de s'inscrire à l'avance. Il suffit qu'ils se présentent sur le lieu de la compétition pour avoir le droit d'y participer.

Ainsi, il est probable, sinon certain, que nous trouverons à Martigny, le 27, des lutteurs de la Suisse Centrale, qui ne demanderont pas mieux que d'essayer de faire toucher à terre les deux épaules de quelques-uns de nos représentants.

Signalons enfin, que le samedi soir, une grande soirée dansante se déroulera au Casino, qui permettra aux non sportifs de se livrer à leurs plaisirs favoris.

Pieran

UN MATIN PAR JOUR.

## Est-ce la fin d'une belle aventure ?

L'impression extrêmement pénible laissée par les derniers résultats du F.C. Sion est d'autant plus douloureusement ressentie en Valais dans le monde sportif par le fait que la situation du Martigny-Sports, notre second club en Ligue Nationale B, est dramatique sinon désespérée. Est-ce la fin de la belle aventure qui avait commencé au début du championnat pour se poursuivre jusqu'à ces jours-ci ? Nous nous refusons à y croire.

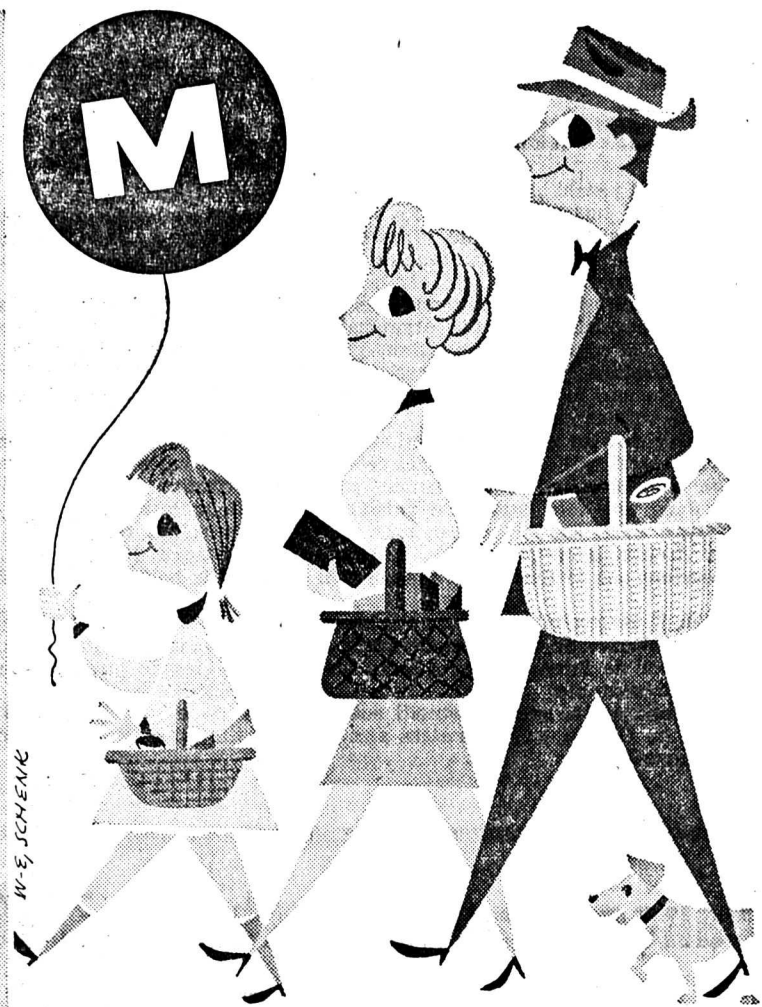
Le F.C. Sion a atteint dimanche la cote d'alerte. Il s'agit par conséquent de renflouer le bateau pendant qu'il est encore temps. A 3 matches de la fin, les Séduois occupent encore une situation que tout le monde trouverait favorable s'il n'y avait pas eu cette suite malheureuse de contre-performances qui fait beaucoup parler en ville. Certains prétendent que l'équipe ne cherche pas à monter car les obligations d'un club de Ligue Nationale A seraient beaucoup trop importantes pour ses moyens. D'autres vont jusqu'à dire que les joueurs n'ont plus aucun moral en raison de quelques difficultés d'ordre financier qui seraient survenues entre eux et le comité. Tous ces faux bruits issus d'on ne sait d'où font qu'un regrettable malaise existe, auquel il convient de mettre un terme.

Pour nous, la question est simple et d'ordre purement sportif. Après une longue saison menée fort bien jusqu'ici, le F.C. Sion est fatigué, et n'arrive pas à retrouver ce second souffle qui, pour lui, équivaldrait à une promotion tout à fait logique et méritée. On en a eu la preuve dimanche à Vevey où c'est une équipe sans âme et totalement asphyxiée à la fin de la rencontre qui a subi une défaite impensable en toute autre occasion.

On s'est rendu compte que le manque de système de jeu flagrant qui fait la faiblesse de la ligne d'attaque s'était encore accentué lorsqu'elle était privée de son entraîneur. C'est pourquoi il faudra que ce dernier fasse sa rentrée dès dimanche contre Porrentruy. A cette condition, le F.C. Sion peut conserver l'espoir et attendre avec confiance le dernier match décisif contre Bellinzona.

J.-Y. D.





Lard fumé à cuire 1/2 kg. **3.-**

Fromage « Edam » de Hollande **2.-**

Oranges « Vernas » d'Espagne kg. **1.-**

Pâte à gâteau feuilletée paquet 490 g. **-.85**

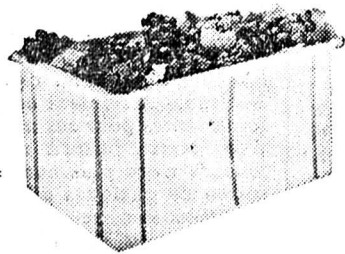
Pâte à gâteau mi-feuilletée paquet 510 g. **-.75**

Rhubarbe kg. **-.50**

**MIGROS**

**PLASTICAISSE**

La réputée CAISSE à VENDANGE en plastique JAUNE, incassable



Deux ans de plein succès dans tout le vignoble romand  
Attestation de la STATION FÉDÉRALE D'ESSAIS AGRICOLES  
PLASTICAISSE vous offre de multiples avantages  
Demandez aujourd'hui encore notre documentation illustrée à:  
Etablissement Marcel PROD'HOM  
Fabrication des PLASTICAISSE  
GENÈVE rue de St-Jean 69

**CLASSEUR VERTICAL**

*Kampoda*

avec serrure

2 tiroirs

**Fr. 265.-**

3 tiroirs

**Fr. 350.-**

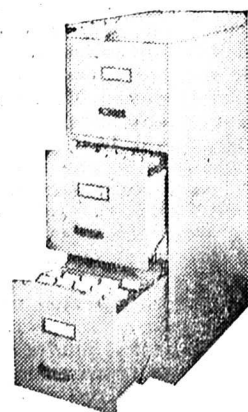
4 tiroirs

**Fr. 455.-**

Livable du stock

**ORGANISATION DE BUREAU**

Schmid & Dirren S.à.r.l. MARTIGNY - Tél. (026) 6 17 06



**VENTE aux ENCHERES MAISON PULLIERANE PULLY**

Pour cause de départs et de successions diverses les soussignés sont chargés de vendre

**MERCREDI 9 MAI**

**JEUDI 10 MAI**

de 9 h 30 à 12 h

et dès 14 h 30

Visite dès 8 h

**QUELQUES MEUBLES ANCIENS et de STYLE**

Armoire, table et buffet peint - Canapé Ls XIII - Buffet Ls XIII - Table Ls XVI - Chaise de concert du Me Paderewski - etc.

**Mobilier courant**

Lits et divans complets - armoires à glace et autres - Buffets de salle à manger - vitrine - canapé et fauteuils modernes - commodes - servier-boy etc. etc.

**Salle à manger peinte**  
Lit acajou - Lit capitonné 2 places

**Piano droit palissandre Harmonium Scheytt**

**PEINTURES, AQUARELLES**

**GRAVURES, DESSINS**  
écoles anglaise, française, italienne Ciardi, Rossi, etc. Icône

**VOLET d'AUTEL du 16ème BIBELOTS, ARGENTERIE**  
Grandes potiches cloisonnées - porcelaines - faïences, marbre, etc.

**TAPIS**  
Hamadan - Kasak - Kurde - Sinné - Kilim - Sacs Turkmén, Yamouth, Bocchara, etc.

**LUSTRIERIE,**  
appliques, falots

**MOTO PANTHER 350 LINGERIE**  
de maison et de table

**VAISSELLE et VERRERIE D'HOTEL**  
Malles, valises

20 caisses  
Chargé de la vente:

**GALERIE POTTERAT**

6, Av. du Théâtre, Lausanne  
**SANDRO RUEGG**  
Comm. - priseur

Conditions de vente: adjudication à tout prix sauf quelques articles à prix minimum. Vente sans garantie. Echute 1 1/2 %.

A vendre  
Camion 4 roues motrices  
**Henschel-Diesel 1957**

Type HS 120 AK, 31 CV  
10 vitesses  
blocage différentiel avant et arrière.  
Pont en métal léger de 3 1/2 m3  
Pneus 1000 x 20 à 100 %  
Véhicule en parfait état.  
GARAGE CH. GUYOT S.A.  
Lausanne-Malley,  
Tél. (021) 24 84 05.

Merveilleux et splendide le nouveau 120 litres

**SIBIR**

va vous permettre d'avoir chez vous pour le prix de

**Fr. 395.-**

un frigo de grande classe muni de perfectionnements sensationnels. Avec sa consommation de courant réduite de 60 %, sa grande puissance, son freezer de 12 litres, sa présentation impeccable, c'est la perfection à votre portée! Sibir est de fabrication suisse

Il est totalement garanti 5 ans  
HATEZ-VOUS D'ALLER LE VOIR!

**BONVIN - COIFFURE**

DAMES ET MESSIEURS  
Tél. 2 39 03 - Av. Tourbillon 40 - Sion - 1er étage

Du 8 au 23 mai

Avec chaque

**PERMANENTE**

un Bon pour un Shamp. Mise en plis

**GRATUIT**

NOS TARIFS

**PERMANENTES**  
froide ou tiède

**SHAMP. MISE EN PLIS**  
Fr. 3.50 4.50 5.50 7.-

**19.- 24.- 28.- 30.- Fr.**

Toujours notre grand succès

**Sculpture de la Coiffure Fr. 15.-**

M. Joseph vous propose toute l'année  
Messieurs: Coupe Fr. 2.30 (10 coupes = 1 gratis)

**A LOUER**

A Sion dans quartier résidentiel

**appartement**

grand confort, comprenant 5 chambres, hall, cuisine, vestiaire, salle de bains et douche. Ascenseur et conciergerie. Avec box pour voiture. Entrée 1er juillet 1962.

S'adresser à Michel Knupfer, architecte, Sion. Tél. 2 17 43.

**Ménagères Restaurateurs Epiciers Attention! Action de printemps!**

Jusqu'à épuisement du stock nous vous présentons:

LARD maigre, par plaque

Fr. 6.- par kg.

LARD abajou, par plaque

Fr. 4.- par kg.

SAUCISSONS pur porc, par 3 kg.

Fr. 7.50 le kg.

SAUCISSES pur porc, par 3 kg.

Fr. 5.- le kg.

SAUCISSES 1/2 porc - 1/2 bœuf, extra, 3 kg.

Fr. 3.50 le kg.

Marchandise de 1re qualité, garantie!

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**

**M. MOREL Châtel-St-Denis**

Tél. (021) 56 70 44

Lisez la « FEUILLE D'AVIS »

**Dimanche 13 mai**

Des fleurs  
Des fleurs pour  
Des fleurs pour votre  
Des fleurs pour votre

**MAMAN**

On cherche pour le 15 juin ou date à convenir un

**appartement**

de 4 1/2 pièces.

Téléphoner le soir (027) 4 71 81.

**Meubles d'occasion**

Grand choix de meubles tous genres. Lits neufs et d'occasion, couvertures, draps, tapis, oreillers, duvets, etc.

Michel SAUTHIER, meubles, rue des Tanneries 1, SION. Tél. 2 25 26.

**Offre de la semaine**



NOTRE VEDETTE

ETAGERE

A

LEGUMES

3 casiers

**8.90**

VOYEZ NOTRE VITRINE



SION

ET DANS TOUTES NOS MAISONS VALAISANNES



# MEMENTO

## RADIO-TV

MARDI 8 MAI 1962  
SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ;  
7.15 Informations ; 7.30 Ici Autoradio Sviz-  
zera ; 12.00 Midi à quatorze heures ; 12.15  
La joie de chanter ; 12.30 C'est ma tournée  
13.05 Mardi les gars ; 13.15 Disques pour de-  
main ; 13.40 Le disque de concert ; 16.00  
Entre 4 et 6... 18.00 La paille et la poutre ;  
18.15 Le Micro dans la vie ; 18.45 Comptines  
à l'heure ouverte ; 19.00 Ce jour en Suisse ;  
19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du  
Monde ; 20.00 Pour la journée mondiale  
de la Croix-Rouge ; 21.00 Le Père Damien ;  
22.30 Informations ; 22.35 Le Courrier du  
Cœur ; 22.45 Les Chemins de la vie ; 23.15  
Hymne national et fin.

### Second programme

19.00 Emission d'ensemble de Lugano ;  
20.00 Vingt-quatre heures de la vie du  
monde ; 20.12 En vitrine ; 20.20 Davy Croc-  
kett (I) ; 20.30 Marche arrière ; 21.00 Mardi  
les gars-I ; 21.10 Les heures claires ; 21.25  
Hier et aujourd'hui ; 22.05 Les Jeux du  
Jazz ; 22.25 Dernières notes, derniers pro-  
pos ; 22.30 Hymne national et fin.

### BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Folklore euro-  
péen ; 7.00 Informations ; 7.05 Rythmes et  
mélodies ; 7.30 Ici Autoradio Svizzera ; 10.15  
Un disque ; 10.20 Emission scolaire ; 12.00  
Los Paraguayos ; 12.30 Informations ; 12.40  
Mélodies de Gershwin ; 13.25 Musique moder-  
ne ; 14.00 Pour Madame ; 16.00 Livres  
nouveaux ; 16.30 Orchestre récréatif de Ber-  
romunster ; 17.30 Mon amie la reine nègre  
de Bamoun ; 18.00 Musique récréative es-  
pagne ; 18.30 Jazz international ; 19.00  
Actualités ; 19.30 Informations ; Echo du  
temps ; 20.00 Mélodies internationales ;  
20.30 Emission internationale de la Croix-  
Rouge ; 21.00 Concert Beethoven ; 22.15  
Informations ; 22.20 Emission pour les amis  
de la bonne musique ; 23.15 Fin

### TELEVISION

Relâche.

### SIERRE

Basket-ball. — Entraînement lundi et  
jeudi, à 19 h. 45, à la place des Ecoles.  
Minimes tous les samedis, à 14 h.  
Club athlétique, Sierre (section athlétis-  
me). — Lundi et jeudi, à 20 h., entraîne-  
neur : Hans Allmendiger.

Tambours sierrais. — Répétition tous les  
jeudis, à 20 h., au local, sous-sol du café  
National Cours pour jeunes tambours de  
19 h à 20 h. Se présenter au local ou s'ad-  
dresser chez M. Martial Barmaz, Muraz.  
Hermitage ouvert jusqu'à 2 h. tous les  
soirs.

La Locanda. — Tous les soirs : quintet  
« J. Polizzi Brothers ». Fermeture à 2 h.  
Pharmacie de service : Pharmacie Zen-  
Ruffinen tél. 5 10 29.

### CHIPPIS

Société de Tir Chippis : samedi 12 avril  
la Société de Tir organise son bal.

CHALAIS  
SFG. — Les répétitions sont fixées pour  
les pupilles : lundi ; actifs : mercredi ;  
pupilles : jeudi.

### SION

CINEMAS :  
Arlequin (tél. 2 32 42). — Voir annonce.  
Lux (tél. 2 15 45). — Voir annonce.  
Capitole : (tél. 2 20 45). — Voir annonce.

### VACCINATION CONTRE LA VARIOLE

La vaccination contre la variole aura  
lieu, pour les enfants de la ville de Sion  
et de la banlieue, âgés de 6 mois à deux  
ans :  
le mercredi 9 mai 1962, de 15-16 heures 30,  
et le mercredi 16 mai 1962, de 15 à 16 heu-  
res 30 au Centre scolaire du Sacré-Coeur  
(entrée Clinique dentaire, par rue des Ar-  
cades No 2).

Club séduois de boxe. — Entraînements  
mardi et vendredi, à 20 h.  
Centre de culture physique athlétique  
(place du Midi). — Entraînements : lundi, de  
19 h. à 21 h. ; mercredi, de 18 h. à 21 h. ;  
vendredi de 18 h à 19 h.

Juniors A. — Mercredi et vendredi, à  
19 h 30.

Harmonie municipale. — Semaine du 6 au  
13 avril : mardi, à 20 h. 30 répétition gé-  
nérale, puis audition de l'enregistrement du  
concert. Vendredi, à 19 h. 30 comité ;  
à 20 h. 30 répétition générale.

### HOSPICE STE-CATHERINE

Dans l'impossibilité d'écrire à chacun en  
particulier pour tous les dons reçus, l'Hos-  
pice Ste-Catherine adresse ses plus sincères  
remerciements à toutes les personnes qui  
ont répondu à son appel et les prie de croire  
en la profonde reconnaissance du comité  
pour la belle réussite de sa collecte.

Le compte de chèque postal II c 7331 reste  
toujours ouvert pour les personnes qui dé-  
siraient apporter le contribution financière  
à cette œuvre et qui n'ont pu le faire  
jusqu'à ce jour.

### Le comité

Musée de Valère. — Archéologie et his-  
toire.

Pharmacie de service : Fasmayer, rue de  
Lausanne.

Médecins de garde : Dr Dubas. Tél. 2 26 24.  
Dr Luyet. Tél. 2 16 24.

### RIDES

La Jeunesse Radicale de Rides a retenu  
la date du 14 et 15 juillet pour l'inauguration  
de son nouveau drapeau. Le comité d'organi-  
sation œuvre déjà pour la réussite de cette  
manifestation à laquelle vous êtes cordialement  
invités.

### CHARRAT

70me Festival des fanfares radicales dé-  
mocratiques du centre : 13 mai 1962.

### MARTIGNY

Etoile (tél. 6 11 54). — Voir annonce.  
Corso (tél. 6 12 22). — Voir annonce.  
Pétanque. — Entraînements tous les di-  
manches, de 9 h. à 12 h.

# Petits échos du monde des sports

## HIPPISME

Voici les derniers résultats du concours  
hippique de Schaffhouse :

Epreuve de saut (cat. M, barème B) : 1. Vreni Gredit (Au), avec « Iris II » et Werner Wuerscher (St-Gall), avec « Nicotiane », 2' 51" 7 ; 2. Vreni Gredit (Au), avec « Condor » et plt P. Weier (Elgg), avec « Szum », 2' 56" 3 ; 3. Cap. H. Buhofner (Binningen), avec « Plusvite » et plt. K. Grob (Uster), avec « Sirocco », 2' 59" 7 ; Catégorie S-2, barème B ; 1. Lt. M. Buhofner (Lenzburg), avec « Jamos », 1' 50" 3 ; 2. E. Eglin (Bubendorf), avec « Hirondelle », 1' 53" 9 ; 3. S. P. Buerki (Lucerne), avec « Cymbal II », 2' 04" 6 ; 4. H. Moehr (Maienfeld), avec « Cimbo », 2' 14" 4 ; 5. A. Blickenstorfer (Finsterhennen) avec « Florenz », 2' 15" 2 ; 6. H. Angst (Wallisellen), avec « South Kilkenny », 2' 16" 4.

Grand Prix (cat. S-3, barème A) : 1. Lt. Max Hauri (Seon), avec « Pescalaw », 4 p., 1' 46" 5 ; 2. plt P. Weier (Elgg) avec « Haifi », 4 p., 1' 50" 8 ; 3. cap. A. Stoffel (Staad), avec « Silver King », 8 p., 1' 44" 7 ; 4. maj. F. Lombard (Steinegg), avec « Hourrah », 11,75 p., 2' 06" 6 ; 5. W. Brien-zikofer (Nidau), avec « Satan III », 12 p., 1' 51" 9 ; 6. A. Blickenstorfer (Finsterhennen), avec « Posilippo », 16 p., 1' 50" 6.

Epreuve de puissance (cat. S-5, barème A) : 1. plt K. Eschler (Buewiler),

avec « Hurle-Vent », 0 p. au 4me bar-  
rage ; 2. plt. P. Weier (Elgg), avec  
« Japhet », 4 p., au 4me barrage ;  
3. plt. P. Weier (Elgg), avec « Olimp III », 4 p. au 2me barrage ; 4. pl. K. Bodenmueller (Wuelflingen), avec « Attilo », 4 p., 1' 05" 8 ; 5. plt K. Bodenmueller (Wuelflingen), avec « Apoll », 4 p., 1' 06" 6 ; 6. A. Blic-kenstorfer (Finsterhennen), avec « Rama-na III », 4 p. 1' 07" 7.

## AVANT UN CHAMPIONNAT DU MONDE DE BOXE

Harold Johnson, champion du monde des poids mi-lourds, version NBA, mettra son titre en jeu, le 12 mai devant Doug Jones, premier de la catégorie selon la NBA, troisième selon « Ring Magazine », derrière l'Italien Giulio Rinaldi. D'ailleurs, l'organisateur italien Tomasi a offert au vainqueur de rencontrer Rinaldi après leur combat.

Le gagnant de ce match sera reconnu champion du monde par l'Etat de New York qui a déchu récemment Archie Moore de son titre.

Moore ne sera plus reconnu champion du monde des mi-lourds qu'en Californie, l'Etat où il vit.

Johnson était devenu champion du monde NBA après sa victoire sur Jesse Bowdry en 1961. Il a battu ensuite von Clay et Eddie Cotton. Agé de 33 ans, il est favori devant le jeune Doug Jones. Tous deux sont d'excellents boxeurs classiques. Jones, qui a débuté comme professionnel il y a quatre ans, a remporté 19 victoires et subi une défaite. Son unique défaite a été celle enregistrée devant Eddie Machen lorsqu'il s'était aventuré dans la catégorie supérieure. Johnson, de son côté, a battu Machen aux points en juillet dernier.

## OLYMPISME

Dans une lettre qu'il entend adresser au C.I.O., le Comité olympique de l'Allemagne occidentale exprime l'avis qu'il est prématuré de parler déjà de la formation d'une équipe allemande unique pour les Jeux Olympiques 1964. Le climat politique actuel n'est guère propice à la réussite des pourparlers et des accords qui devront être pris pour la réalisation de ce projet.

## HANDBALL

Match international, à Banjaluka : Yougoslavie-France, 16-11 (mi-temps 10-4).

## YACHTING

A Lyon, les régates internationales qui ont marqué l'inauguration du grand large de la nouvelle base de yachting du Touring Club, ont donné les résultats suivants :

5 m. 05 : 1. Moret Frères (CV Lyon), 2. Rappart-Paquet (Genève). — Vau-riens : 1. Rippoche-Rippoche (St-Etienne) ; 2. Schneider-Deglon (Mor-ges). — Finns : 1. Guerinon (CV Lyon) ; 2. Rosset (SN Rolle).

## BOXE

Combat de poids moyens, à Abid-  
jan : Jérôme Adje (Côte d'Ivoire) et  
Jean Ruellet (Fr), font match nul en  
10 reprises.

## SKI

Slalom géant au cal de Selle, à  
Bolzano (2500 m., 500 m. dénivella-  
tion).

1. Carlo Senoner (It), 2' 51" ; 2.  
Pedroncelli (It), 2' 52" 6 ; 3. P. Mi-  
lianti (It), 2' 53" 4 ; 4. A. Schuster  
(Aut), 2' 55" 1 ; 5. F. de Florian (It),  
2' 57" 3.

## NATATION

Trois records de Hongrie ont été  
améliorés dans le bassin de 50 m.  
de la piscine de l'île Marguerite à  
Budapest. Chez les messieurs, Jozsef  
Katona a effectué le 4x100 m. quatre  
nages en 5' 16" 6, son ancien record  
était de 5' 18" 7. Chez les dames,  
Marthe Egervari a battu deux de ses  
records nationaux, le 200 m. papil-  
lon en 2' 46" 6 (ancien record 2' 50"  
7), et le 4x100 m. quatre nages en  
5' 44" 6 (ancien record 5' 50" 6).

## SION

### Aula du Collège

Mardi 8 mai, à 20 h. 30

## CONFERENCE

de M. JEAN FOURASTIE

professeur au Conservatoire  
National des Arts et Métiers  
de Paris

Les besoins du monde  
moderne et l'éducation de  
notre jeunesse

Sous les auspices de la Société  
valaisanne d'éducation

DEMAIN SOIR A MARTIGNY

## Rip Kirby



Copyright by

« COSMOPRESS, Genève ».

# dix petits nègres

AGATHA CHRISTIE

Philip Lombard sourit dédaigneuse-  
ment.  
— Je crois prudent de m'expliquer  
encore une fois. Il le fit en termes  
brefs et succincts.  
— Quelle preuve pouvez-vous nous  
fournir ? demanda Blore. Rien ne cor-  
robore votre histoire.  
Le juge toussota.  
— Hélas ! nous sommes tous dans le  
même cas : on ne peut se baser que  
sur notre parole.  
Il se pencha en avant et poursuivit :  
— Nul d'entre vous ne semble se  
rendre compte de cette situation ex-  
traordinaire. Pour ma part, je ne dis-  
cerne qu'une manière de procéder. Y a-  
t-il parmi nous quelqu'un que nous  
puissions éliminer sur les témoignages  
en notre possession ?  
Le docteur Armstrong s'empressa de  
répondre :  
— Je suis un médecin très connu.  
L'idée même que je puisse être l'ob-  
jet d'un soupçon...  
D'un geste de la main, le juge arrê-  
ta l'orateur et, de sa voix aigrelette,  
déclara :  
— Moi aussi je suis un personnage  
très connu. Mais, cher monsieur, ce  
fait ne prouve rien du tout. Avant

aujourd'hui, des médecins ont perdu  
la tête. Des magistrats sont devenus  
fous ! Et aussi — ajouta-t-il en se tou-  
rant vers Blore — des policiers !

— Quoi qu'il en soit, intervint Lom-  
bard, je me plais à croire que les da-  
mes seront tenues en dehors de ces  
accusations.

Le juge leva le sourcil et proféra de  
sa voix acide si connue au tribunal :  
— Dois-je en inférer que, selon vous,  
les femmes sont exemptes de la folle  
homicide ?

Irrité, Lombard répliqua :  
— Evidemment, non. Toutefois, il  
semble impossible que...  
Il se tut. Le juge Wargrave s'adres-  
sait au médecin :

— Docteur Armstrong, à votre avis,  
une femme possède-t-elle la force  
physique suffisante pour assener le  
coup qui a tué le pauvre Macarthur ?

Le médecin répondit, très calme :  
— Parfaitement, si elle est armée  
de l'instrument : une massue, ou une  
matraque en caoutchouc.

— Et cela n'exigerait point de sa  
part un effort exagéré ?

— Nullement.  
M. le juge Wargrave tortilla son  
cou de tortue et poursuivit :

— Les deux autres décès résultent  
de l'absorption d'un poison. Là, au-  
cune discussion possible : cet acte a  
pu être accompli par une personne  
ne possédant que le minimum de force  
physique.

Véra s'écria avec colère :  
— Mais vous perdez la tête !

Lentement, le juge tourna les yeux  
vers elle. Il l'enveloppa du regard  
froid et impassible de l'homme habitu-  
é à juger les humains.

Elle songea :

« Ce juge m'observe comme... un su-  
jet d'expérience. Et — l'idée lui vint  
avec une réelle surprise — il ne m'ai-  
me guère ».

Très maître de ses paroles, le juge  
lui conseilla :

— Ma chère demoiselle, je vous en  
prie, essayez de dominer vos senti-  
ments. Je ne vous accuse pas. (Il  
s'inclina vers miss Brent). J'espère,  
miss Brent, que vous ne vous sen-  
tez point offusquée par mon insistan-  
ce à nous considérer tous, autant que  
nous sommes, également suspects.

Emily Brent ne releva pas la tête  
de dessus son tricot. D'un ton glacial,  
elle répondit :

— L'idée que je puisse être accusée  
de la mort d'un de mes semblables  
— et à plus forte raison de la mort  
de trois êtres humains — paraîtrait  
tout simplement grotesque à ceux qui  
connaissent mon caractère. Mais je  
comprends la situation : étant donné  
que nous sommes ici tous étrangers  
les uns aux autres, personne ne sau-  
rait être à l'abri des soupçons et cha-  
cun doit fournir des preuves formel-  
les de son innocence. Comme je viens  
de vous le dire, un monstre existe  
parmi nous.

— Ainsi nous sommes d'accord, dit  
le juge. Nous menerons l'enquête sans  
acceptation de personnes et nous ne  
tiendrons nullement compte du ca-  
ractère moral et du rang social de  
chacun d'entre nous.

Lombard demanda :  
— Et en ce qui touche Rogers ?

— Eh bien ? fit le juge, sans baisser  
le regard.

— Selon moi, répliqua Lombard,  
Rogers devrait être biffé de la liste.

— Et pourquoi, je vous prie ?

— D'abord, il manque de finesse  
pour accomplir un tel forfait, en ou-  
tre, sa femme est la première victime.

Une fois de plus, les sourcils brous-  
sailleux du juge se relevèrent :

— De mon temps, rétorqua-t-il, j'ai  
vu des hommes amenés devant mon  
tribunal sous l'inculpation du meur-  
tre de leurs épouses, et, avec preuves  
à l'appui, ils ont été reconnus coup-  
rables.

— Oh ! je ne cherche pas à vous con-  
tradire. Qu'un homme tue sa femme  
centre dans le domaine des possibili-  
tés... c'est même naturel, ajouterais-  
je. Mais pas des maris du genre de  
Rogers. J'admettrais encore qu'il eût  
tuté sa femme par crainte qu'elle le dé-  
nonçât, ou encore parce qu'il l'eût sur-  
prise en aversion, et enfin pour se  
remarier avec un tendron. Mais je  
ne puis voir en lui l'énigmatique M.  
Owen rendant la justice à sa façon  
et commençant par supprimer son  
épouse pour un crime qu'ils auraient  
commis de complicité.

M. le juge Wargrave observa :  
— Vous vous basez sur ce que vous  
avez entendu pour vous former une  
opinion à leur sujet. Or, nous igno-  
rons si Rogers et sa femme ont per-  
pétré le meurtre de leur maîtresse.

L'accusation peut être fautive et n'a-  
voir pour objet que de placer Rogers  
dans la même situation que nous au-  
tres. La terreur de Mme Rogers, hier  
soir, provenait peut-être du fait qu'e-  
lle se rendait compte du dérangement  
cérébral de son mari.

— Libre à vous de penser ainsi, dit  
Lombard. U. N. Owen est l'un de nous  
et nous ne faisons point d'exception.  
Nous nous rangeons à votre avis.

(à suivre).

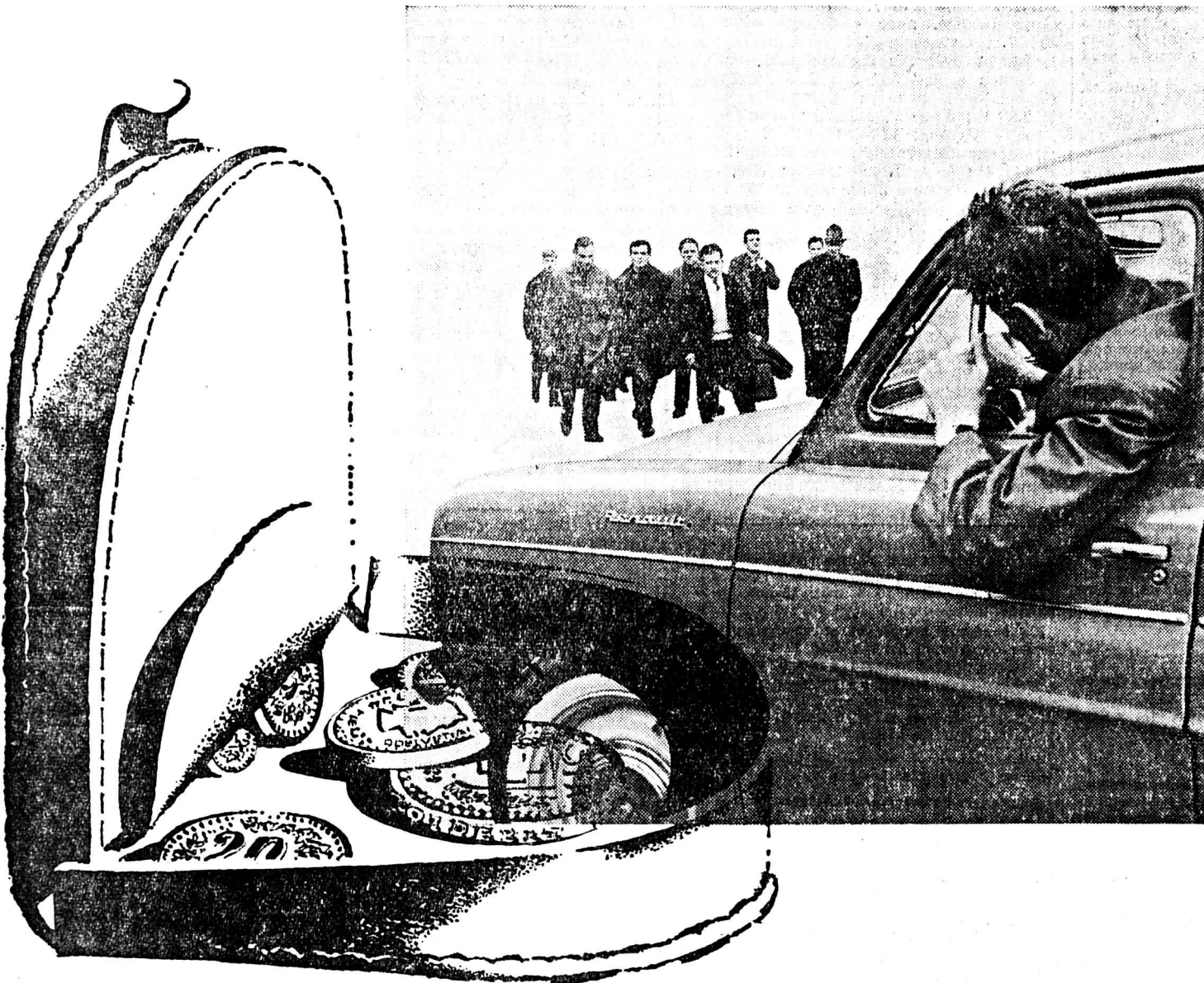


Nous avons sondé des portemonnales. Ce qu'ils nous ont révélé de la vie de leurs propriétaires, nous l'avons noté ici: d'autres, peut-être, pourront en faire leur profit.

L'homme qui, durant toute une année, roule en voiture pour fr. 181.-

Le propriétaire du portemonnaie No 9 est un ouvrier d'usine. Son salaire mensuel: fr. 780.-. Comment parvint-il, sans souci, à devenir l'heureux propriétaire d'une voiture? L'idée lui vint un jour de réunir ses collègues de travail qui, comme lui, devaient faire un long trajet (18 km) pour se rendre à l'usine. Il leur a soumis son projet: mettre à leur disposition un moyen de

transport confortable et indépendant de tout horaire. Leur accord lui fut acquis d'emblée. Le crédit Renault lui permit d'acheter une DAUPHINE. Chaque jour, il passe prendre ses collègues à domicile. En outre, bien sûr, sa famille profite de la voiture les dimanches et en vacances. Le tout ne lui coûte que fr. 181.- par an!



## Quels sont les frais d'une voiture?

Rouler voiture peut être beaucoup plus avantageux que vous ne l'imaginez... beaucoup moins onéreux en tout cas que bon nombre de dépenses que vous faites sans même y prêter attention. Examinez les chiffres du budget de M.F.A. Comparez-les avec vos propres données, et vous découvrirez brusquement que les Renaults sont à la portée de toutes les bourses.

Tous les agents Renault se tiennent à votre disposition pour vous fournir de la documentation à ce sujet.

Facilités de paiement grâce au Crédit Renault. 250 agents à votre service dans toute la Suisse.

Prix:	
L'économique Dauphine	Fr. 6475.-
acompte	Fr. 1275.-
La coquette Ondine	Fr. 6875.-
acompte	Fr. 1375.-
La nerveuse Gordini	Fr. 7225.-
acompte	Fr. 1425.-



**RENAULT**

Genève, 7, Bd de la Cluse  
tél. 022/26 13 40  
Zurich, Ankerstrasse 3  
tél. 051/27 27 21  
Regensdorf, Riedthofstrasse 124  
tél. 051/94 48 51

Sion : Garage du Nord S.A., Avenue Ritz, tél. 2 34 44.

MONTHEY : F. et G. Moret, Garage du Stand, tél. (025) 4 21 60.

SIERRE : A. Zwissig, Garage des Alpes, tél. (027) 5 14 42.

YERNAYAZ : J. Vouilloz, Garage du Salentin, tél. (026) 6 57 05.

CHARRAT : J. Vanin, Garage de la Gare, tél. (026) 6 32 84 — CHIPPIS : L. Tschopp, Garage, tél. (027) 5 12 99 — GRONE : Théodulose Frères, Garage Central, tél. (027) 4 21 09 — LEXTRON : M. Carruzzo, Garage de la Poste, tél. (027) 4 72 65 — MARTIGNY : M. Masotti, Garage de Martigny, tél. (026) 6 10 90 — MONTANA : P. Bonvin, Garage, tél. (027) 5 21 86 — ORSIERES : A. Arlettaz, Garage, tél. (026) 6 81 40 — SAINT-GINGOLPH : W. Strub, Station-Service BP, tél. (021) 6 93 35 — SAINT-LEONARD : L. Farquet, Garage Touring, tél. (027) 4 42 96 — VOUVRY : J. Kölliker, Garage de Vouvry, tél. (025) 3 42 88.

**Nospore**  
le fongicide du viticulteur

Fongicide organo-cuprique pour traiter contre le mildiou.  
Pour lutter simultanément contre le mildiou et l'araignée rouge, on utilise le Nospore-Acaricide.

Siegfried S.A. Zofingue

### Places vacantes intéressantes

Entreprise de transports et génie civil du Valais Central cherche pour l'entretien, réparation et révision des véhicules et machines de chantiers

**mécaniciens sur autos**

**mécaniciens tôliers carrossiers**

Installations modernes, salaire élevé adapté aux capacités et au travail fourni. Possibilité d'avancement (contremaitre, chef d'atelier), agréables conditions de travail.

S'adresser par téléphone (027) 4 14 87



d'un extrême à l'autre



habille tout le monde et vous présente une gamme très étendue de tailles, qui vous permet de vous habiller élégamment quelle que soit votre silhouette, quel que soit votre âge.

## A VENDRE RADIO-LAUSANNE

voiture VW 1954

moteur neuf, roulé 5.000 km. avec garantie, freins neufs peinture neuve, boîte à vitesse révisée.

Prix Fr. 2.400.-

Faire offres écrites sous chiffre P 7165 S à Publicitas Sion.

### CHERCHE

pour engagement immédiat et date à convenir un

### radio-électricien

connaissant la radio et l'électro-acoustique. Diplôme et certificat exigés.

Faire offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae à RADIO-LAUSANNE - La Sallaz-Lausanne.

Administration privée de la place de Sion cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

## COMPTABLE

ainsi qu'une

## EMPLOYEE DE BUREAU

**vous demandons :**

- apprentissage ou études scolaires équivalentes,
- aptitudes pour travail exact, propre et rapide,
- bonnes connaissances de l'allemand exigées, pour l'employée.

**vous offrons :**

- travail intéressant et varié,
- place stable et bien rétribuée,
- conditions de travail agréables,
- avantages sociaux et semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites détaillées avec prétentions de salaire et photo, sous chiffre P 6912 S à Publicitas Sion.

## Tuyaux d'arrosage

en plastic et en caoutchouc, à partir de Fr. —.75

OUTILS pour les travaux du jardin et de la vigne

I. Niklaus-Stalder  
Quincaillerie  
Gd-Pont - Sion  
Tél. 2 17 69





# En Suisse - En S

## Chasse dans les Grisons

COIRE (ats.) — Au cours des dernières chasses qui se sont déroulées dans les Grisons, on a tué notamment 814 cerfs, 1.065 biches et plus de 2.900 chamois. Ce sont là des chiffres record de chasse dans les Grisons. Pour les chamois, seulement, on compte ainsi quelque 600 pièces de plus que l'année précédente. L'augmentation du produit de la chasse est due d'une part à l'accroissement considérable du gibier grâce à l'hiver 1960-61 relativement doux, et d'autre part à l'augmentation du nombre des chasseurs. C'est ainsi que par rapport à l'année précédente, le nombre des permis de chasse délivrés a augmenté de 10 pour cent, et le nombre des chasseurs a passé de 3.000 en 1956 à 4.500.

## Fièvre aphteuse

BERNE (ats.) — Alors que, il y a une semaine, deux cas de fièvre aphteuse entraînaient à Montreux l'abattage de 30 pièces de bétail, la sur langue a fait son apparition dimanche dans les cantons de Berne et des Grisons. A Anet (Berne), il a fallu tuer 12 vaches et 17 porcs. A Schiers (Grisons), 23 porcs et 19 moutons ont été abattus. Ils étaient atteints de la fièvre aphteuse du type A, qui ne s'était pas encore manifestée cette année en Suisse.

## Incendie

FRIBOURG (ats.) — Un début d'incendie s'est déclaré cette nuit dans les caves d'un immeuble sis au boulevard de Pérolles, à Fribourg. Trois caves occupées par des locataires ont été détruites, mais les dégâts les plus importants semblent être dus à l'épaisse fumée qui s'est dégagée du foyer et qui a notamment détérioré les stocks d'un magasin de verrerie et porcelaine situé juste au-dessus, au rez-de-chaussée. La police de sûreté a ouvert une enquête sur les causes de ce sinistre qui semble être accidentel.

## Un accident mortel avec une arme à feu

BERNE (ats.) — Un drame navrant s'est déroulé dimanche dans un quartier de la banlieue de Berne. Un jeune couple se disputait et le mari, voulant se suicider, brandissait un pistolet. Un jeune homme, témoin de la scène, s'empara de l'arme et quitta

## Abus des médicaments

LOCARNO (ats.) — L'assemblée générale de la Société suisse de pharmacie, qui s'est tenue à Locarno sous la présidence du professeur Ch. Béguin, Le Locle, s'est de nouveau occupée du problème de l'abus des tranquillisants. En 1954, la Société avait lancé un appel à la population. La consommation ayant depuis encore augmenté dans des proportions alarmantes, elle estime nécessaire que les autorités prennent des mesures efficaces. L'assemblée s'est d'autre part occupée du problème de l'ouverture de rayons de pharmacie dans les grands magasins.

## Une enfant se tue

BIENNE (ats.) — Samedi après-midi, la petite Evelyn Baehr, 3 ans, est tombée de la fenêtre du 1er étage de la maison de ses parents à Busswil. Souffrant d'une fracture du crâne, la petite n'a pas tardé à succomber.

## On découvre un cadavre

BIENNE (ats.) — Dimanche après-midi, on a découvert près du port de Bienne le corps de M. Hans von Dach, 71 ans, de Bienne, porté disparu depuis le 1er avril.

## La vie sauve grâce à la ceinture de sécurité

BERNE (ats.) — Dans la nuit de dimanche à lundi, une voiture qui roulait entre Berne et Aarberg manqua un tournant peu avant la sucrerie, emporta sur une longueur de 16 mètres la balustrade en fer bordant la chaussée, se renversa fond sur fond, glissa quelque 25 mètres sur le toit, avant de se retrouver sur les roues et de prendre feu. Les passagers, munis de ceintures de sécurité s'en tirèrent sans blessures, sortirent de la voiture et parvinrent à éteindre les flammes.

## Cambrioleur « de la télévision » arrêté

LOCARNO (ats.) — Il y a quelques semaines, un cambrioleur a opéré dans des villas et appartements où était installé un téléviseur. Le cambrioleur entra dans les locaux seulement le soir où il y avait un beau programme à la télévision et où tout le monde était devant l'appareil de TV. Ainsi, choisissant avec soin les programmes de la TV, ce cambrioleur a pu commettre 30 vols pour un montant d'environ 20.000 frs

dans la région entre Orselina et Ronco Sopra Ascona.

La police cantonale tessinoise, alertée plusieurs fois, a pu finalement arrêter le cambrioleur. Une trentaine d'agents et quelques voitures-radios ont donné la chasse à ce « rat de la télévision » en l'arrêtant hier soir.

Il s'agit d'un ressortissant allemand de Stuttgart, né en 1929. La police cantonale tessinoise a donné, à propos de l'arrestation du cambrioleur, une conférence de presse.

# Problèmes touristiques en Valais

Samedi dernier, s'est tenue, à la Creusaz s/les Marécottes-Salvan, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SA. de télésiège de la Creusaz, sous la présidence de M. Marc Jacquier, lui-même également président de la commune de Salvan. De nombreuses personnes étaient présentes venant principalement de la région de Martigny-Salvan et même d'en dehors du canton.

Il ressort, du rapport du conseil d'administration, que les recettes ont connu une nouvelle augmentation passant pour le télésiège de 69.000.— en 1960 à 76.000.— frs en 1961 et pour le télésiège de la Golettaz de 10.000.— frs à 18.000.— frs.

Depuis quelques années, il faut enregistrer une augmentation régulière des recettes annuelles de frs 15.000.—. Cette amélioration est due essentiellement à l'essor de la saison hivernale.

Rappelons, à titre de mémoire, la courbe d'augmentation des recettes :

année	télésiège	télési
1957	13.909.—	5.987.—
1958	16.937.—	6.457.—
1959	28.188.—	8.471.—
1960	43.094.—	9.779.—
1961	43.153.—	18.049.—

Comme on peut le constater, l'ascension est constante. Elle demeure la preuve la meilleure du développement graduel de la jeune station des Marécottes.

Par suite des révisions exceptionnelles nécessitées par neuf ans d'exploitation, les dépenses de l'exercice ont été chargées d'une somme de frs 30.000.— environ.

Les comptes de l'année 1961 ont été approuvés sans autres par l'assemblée générale après lecture des rapports des vérificateurs des comptes MM. Fernand Frachebourg et Maurice Revaz.

En conclusion, l'exercice bouclé par un bénéfice net de 5.250.— frs après un amortissement des installations de 10.600.— du paiement d'un dividende de 5.250.— frs et d'une bonification à la réserve légale de frs 350.

Enfin, une assemblée générale extraordinaire (comprenant les nouveaux actionnaires également) a décidé l'augmentation du capital social de 100.000 à 300.000.— frs.

Les perspectives d'avenir sont intéressantes. Le conseil d'administration a prévu notamment :

- 1) - d'étudier la transformation du télésiège de la Creusaz ;
- 2) - de prolonger le télésiège de Golettaz ;
- 3) - de varier les possibilités de ski à la Creusaz par la construction d'un télésiège d'exercice sur les pentes du Luisin.

Notons que le télésiège de la Creusaz entre dans sa dixième année d'exploitation.

Le développement s'est fait d'une façon rationnelle.

Il est clair que les mesures prises et les nouveaux moyens financiers mis à la disposition de la société, permettront un essor décisif, notamment par la construction d'un télésiège avec deux sièges au lieu d'un seul comme jusqu'à maintenant.

M. le Dr Joseph Gross, de Martigny, a tenu à remercier les membres du conseil d'administration pour leur gestion prudente et avisée et a formulé

les vœux les meilleurs pour un avenir heureux.

Notons que les membres du conseil ont été réélus de la façon suivante :

Président : M. Marc Jacquier, Salvan ; Vice-président : M. Louis Rebord, Martigny-Ville ; Secrétaire : M. Joseph Gross, les Marécottes et Martigny-Ville ; Membres : MM. Eugène Gross, Sion ; Joseph Petremand, Genève ; André Gross, Sion ; Contrôleurs : MM. Fernand Frachebourg, Sion ; Maurice Revaz, Salvan ; Suppléant : M. Arthur Derivaz, les Marécottes.

Une collation copieuse, excellentement

servie par le restaurant du télésiège, a permis aux actionnaires (anciens et nouveaux) de fraterniser en toute cordialité et d'admirer le majestueux Mont-Blanc ainsi que le cirque grandiose des montagnes environnantes.

En résumé, lorsque la route Martigny-Salvan, en voie de rénovation, sera améliorée définitivement (nous pensons notamment au passage un peu scabreux avant l'arrivée à Gueuroz) et les voitures du Martigny-Châtelard modernisées (selon un projet sur lequel nous reviendrons) la vallée du Trient connaîtra un essor remarquable. Vidis

## Vues sur la gestion du Département Finances

(suite de la 1ère page)

Coup d'œil sur la gestion du Département. On notera avec intérêt, que 88 nouvelles concessions ont été octroyées dans le secteur du logement : 54 hôtels, pensions, auberges ou motels avec un total de 1535 lits et 44 couchettes, 4 homes d'enfants avec 142 lits, 4 concessions de chambres privées avec 32 lits et 26 cantines ouvrières. A la fin de 1961, il y avait en Valais 25.886 lits susceptibles d'être loués.

Outre, les différentes communes ont accordé en 1961, 69 nouvelles concessions de cafés-restaurants, buvettes et autres débits de boissons alcooliques, 16 concessions de tea-rooms sans alcool, et 3 prolongations à l'année de concessions saisonnières de cafés-restaurants.

Mentionnons encore que 150 patentes ont été délivrées temporairement à l'occasion de manifestations spéciales : kermesses, lotos, bals.

### L'impôt des fortunes physiques

A ce sujet, le rapport officiel du Gouvernement, remarque que deux faits ont contribué à l'augmentation du produit de l'impôt sur la fortune qui a passé de 1.816.956 fr. en 1960 à 2.860.255 fr. en 1961. D'une part, à la suite de l'introduction des nouvelles taxes cadastrales, le sommaire immobilier des personnes physiques a subi une forte augmentation. D'autre part, les capitaux imposables qui s'élevaient à fr. 292.991.936, en 1960 sont montés à fr. 356.419.782, en 1961. Cette augmentation de la fortune provient pour environ 20 millions de francs des effets de l'amnistie, et pour le solde, de l'augmentation de la valeur boursière des titres ainsi que de la majoration des comptes d'épargne.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, il faut savoir qu'à côté de l'augmentation constante et régulière des traitements et des salaires, il y a lieu de signaler que les rendements agricoles ont été particulièrement bons en 1959 et 1960, que les entreprises du génie civil et du bâtiment ont été occupées en plein et que l'hôtellerie a noté une affluence record. Tous ces facteurs ont contribué à augmenter le rendement de cette rubrique de 13 millions en chiffres ronds à plus de 16 millions.

### L'impôt des personnes morales

S'agissant de l'impôt sur le capital, l'augmentation par rapport à l'exer-

cice précédent a été environ de 200.000 francs. Elle est en partie imputable aux nouvelles dispositions légales qui prévoient dès le 1er janvier 1961 l'imposition des réserves tacites qui ont payé l'impôt sur le bénéfice, alors que sous l'ancien régime, seules les réserves ouvertes figurant au bilan ont été imposées.

Quant à l'impôt sur le revenu, il a été inférieur à celui obtenu en 1960, parce que ce dernier avait enregistré des recettes extraordinaires de un million de francs environ.

Pour ce qui est de l'impôt complémentaire sur les immeubles, toutes les prévisions ont été dépassées. La constitution de nombreuses sociétés immobilières, l'augmentation des taxes cadastrales et le taux progressif introduit dans la nouvelle loi ont été à l'origine de cette augmentation.

Le rapport mentionne ensuite que l'organisation de la section des gains immobiliers doit être complétée parce qu'un retard considérable a été enregistré dans ce secteur.

Les commissions cantonales de recours en matière fiscale se sont occupées de 121 recours, sur 58 liquidés, 36 l'ont été par décision motivée et 22 en cours d'instruction par arrangement, transaction, etc.

RF : 5.400.000 frs.

Notons enfin, que budgétées à 3 millions de francs, les recettes des bureaux du Registre foncier dépassent 5.400.000 francs.

Le rapport remarque, à ce propos, que cet important excédent résulte des innombrables transferts de propriétés causés tant par la spéculation sur les immeubles bâtis et les terrains à bâtir que par la recherche de placements sûrs, en raison de la dépréciation des valeurs monétaires et des importants prêts consentis pour permettre la construction de nouveaux immeubles et l'acquisition de terres à toutes fins. Le resserrement des crédits que les responsables de notre monnaie envisagent provoquera inévitablement une diminution de ces recettes.

Demain : la gestion du Département de l'Intérieur.

Ant.

## Production industrielle du poulet en Suisse

### Les œufs sont incubés en Valais

BERNE (ats.) — La consommation de poulets en Suisse a considérablement augmenté ces dernières années, passant de 5,5 millions de kilos en 1950 à 23,6 millions en 1961. Cet accroissement de la consommation a été couvert essentiellement par les importations qui, en 10 ans, ont passé de 3,2 à 18,4 millions de kilos, alors que la production indigène passait seulement de 2,3 à 5,2 millions de kilos. Cette évolution est loin d'être terminée, car la Suisse ne consomme encore guère plus de 4 kilos par habitant, contre 16 kilos aux Etats-Unis.

Pour que la production suisse puisse lutter avantageusement sur le marché contre les importations massives de poulets étrangers bon marché, il était nécessaire de recourir à de nouvelles méthodes d'élevage. C'est ce que fait la société «Optigal», société anonyme au capital de 600.000 francs, fondée le 2 février 1961 et dont le siège est à Lausanne. L'«Optigal» est une création de la «Migros», laquelle possède 51 pour cent des actions.

La presse a eu l'occasion de visiter diverses installations «Optigal» et de discuter avec des paysans, ayant passé des contrats d'élevage, et qui tous se sont déclarés très satisfaits des résultats obtenus jusqu'ici. L'organisation est en bref la suivante : un centre de production européen situé à Cuxhaven, en Allemagne, fournit les œufs qui sont incubés en quarantaine dans un accouvoir, installé provisoirement à Aproz, en Valais, et qui sera ultérieurement transféré à Granges-Marnand (Vaud). Les poussins qui naissent de ces œufs importés sont sélectionnés et chaque série peuple une halle d'élevage pendant 17 mois. Les coqs sont élevés en plein air durant

les six premiers mois. La période d'élevage des «parents» des poulets de consommation s'étend sur 26 semaines et celle de la ponte sur 48 semaines. Chaque poule pond en moyenne 160 œufs, dont environ 130 à incuber. A la fin de la période de production, les bêtes sont abattues et vendues.

Les œufs pondus en Suisse sont sélectionnés et introduits dans d'immenses incubatrices d'une contenance de 35.000 pièces. Après 18 jours, les œufs passent de l'incubatrice dans l'éclosoir ou trois jours plus tard les poussins percent leur coquille. Les poussins sélectionnés sont livrés à l'éleveur à raison de 3.200 à 3.600 pièces à la fois.

Ils sont engraisés pendant 8 à 9 semaines, après quoi ils sont mis en cage et conduits à l'abattoir, soit à Courtepin (Fribourg), d'où une fois préparés et emballés ils sont dirigés sur les centres de vente.

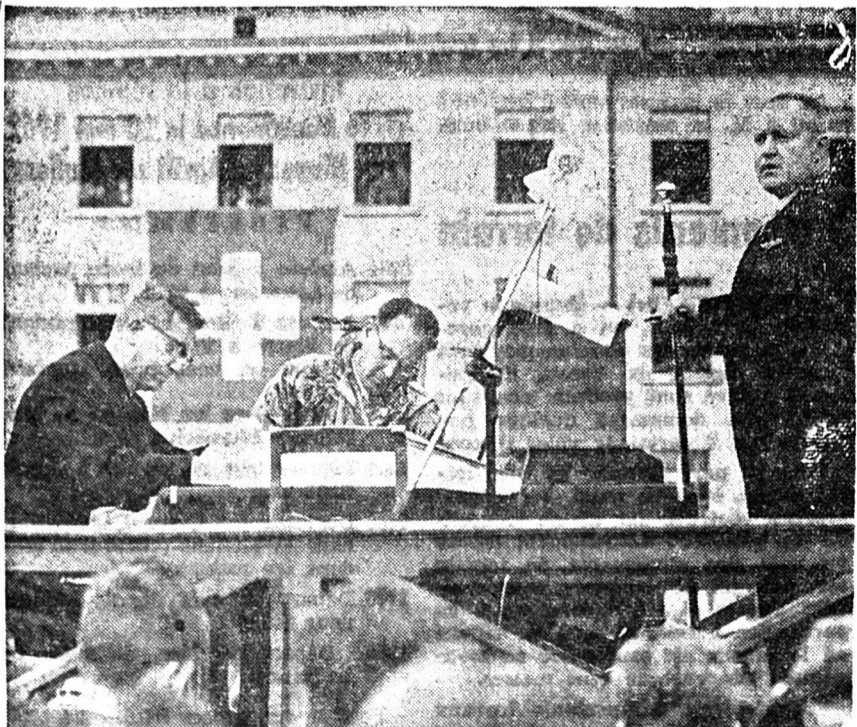
«Optigal», aurait pu se charger elle-même de l'élevage des poulets : elle a préféré le confier à des conditions favorables à quelques centaines de paysans, qui sont assurés d'un re-

venu supplémentaire de 7 à 8.000 fr. par an pour 2 h. 20 de travail par jour au maximum. Actuellement, une quinzaine de halles d'élevage standard sont en exploitation. Des contrats ont été signés avec 80 agriculteurs et «Optigal» se propose de faire engraisser ses poulets par 800 agriculteurs des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne, ce qui représentera, à raison de 17.000 poulets par engraisseur, une quantité annuelle de 13.600.000 poulets, ce qui doit être réalisé dans un délai de cinq ans. Dans l'idée des dirigeants «Optigal», cette production industrielle doit permettre non pas de réduire les importations, mais de les stabiliser au niveau actuel.

Le paysan-engraisseur doit acheter lui-même le poulailler, dont le prix de revient va de 60.000 à 65.000 francs. L'amortissement total de l'installation doit se faire en quinze ans. La halle longue d'environ 30 m. et large de 10 à l'intérieur a une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup>. Elle dispose d'un chauffage à mazout avec réservoir de 5.000 litres alimentant deux systèmes de chauffage. L'équipement est constitué par une chaîne de distribution automatique d'aliments, 10 abreuvoirs automatiques avec raccord d'eau et 30 abreuvoirs pour poussins.

Les abattoirs de Courtepin disposent des installations les plus modernes. Tout se fait à la chaîne et dans des conditions de propreté et d'hygiène absolues.

## Une Landsgemeinde sous la pluie à Glaris



Lors de la Landsgemeinde annuelle du canton de Glaris, qui s'est tenue sous la pluie, les citoyens ont élu un nouveau conseiller aux Etats en la personne de M. Fritz Stucki et également un nouveau Landammann en la personne de M. Hermann Feusi. (notre photo).



# CINEMAS

## Sion - Arlequin

Lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 mai: 3 dernières séances à 20 h. 30

Une comédie qui mousse comme du champagne

### MOTIF DE DIVORCE: L'AMOUR

avec Dany Robin, O.W. Fischer et Violetta Ferrari  
Tourné au Tessin  
Dès 18 ans révolus

## Sion - Lux

Mardi 8 mai à 18 h 15 et 20 h 30 - 2 séances de CINE-DOC avec le merveilleux documentaire

### LE CONTINENT PERDU

Hongkong - Bornéo - Java et les ILES DE LA SONDE  
Un film de grande valeur  
Primé à Cannes, Berlin, etc.  
Parlé français - dès 16 ans rév.

## Martigny - Etoile

Ce soir mardi: THEATRE.  
Dès mercredi 9 - 18 ans rév.

Un spectacle grandiose, luxueux

### LES AMOURS CELEBRES

## Martigny - Corso

Ce soir mardi - 16 ans rév.  
Un film divertissant

### LE VOYAGE EN BALLON

Dès mercredi 9 - 16 ans rév.  
Eddie Constantine en pleine forme dans

### CAUSE TOUJOURS MON LAPIN

## Le Valais à l'honneur

Nous apprenons, par le Journal de la Société suisse des Employés de commerce que M. Marc Vianin, de Sierre, a subi, en avril, à Neuchâtel, les examens pour la Maîtrise fédérale de comptable et que, sur les 18 candidats de la Suisse Romande, il en est sorti le 1er avec la brillante moyenne de 1,4.

Ces résultats sont d'autant plus beaux et méritoires qu'il est reconnu que ces épreuves sont très ardues et qu'il faut une préparation de longue haleine et des aptitudes et une volonté remarquables pour parvenir au terme de ces études et surtout pour y parvenir avec le succès de M. Vianin.

C'est ce qui explique le petit nombre de candidats pour toute la Suisse Romande!

Ces examens, qui durent 4 jours, comprennent la comptabilité, le calcul des comptes courants, l'organisation de la comptabilité, les moyens et procédés de calculs, les statistiques des affaires et analyse de l'exploitation, et nombre d'autres connaissances dans ce genre.

C'est, comme nous le voyons, une vraie gageure que de s'y engager et une vraie performance que de réussir!

Aussi, nous félicitons chaudement M. Vianin pour son beau succès et lui souhaitons un brillant avenir.

Depuis un an déjà M. Vianin travaille comme comptable aux Raffineries du Rhône S. A., Lausanne-Colombey. C'est dire que, avant les examens déjà, ses aptitudes et ses qualités avaient été reconnues.

Nous disons également nos félicitations à M. Léo Egli, de Sierre aussi, qui a obtenu le diplôme de comptable dans ces mêmes examens et fit honneur au Valais et à Sierre en particulier.

## Que lui est-il arrivé ?

SION (J). — On a hospitalisé hier M. Fredy Jacquemet, qui souffrait de contusions multiples et d'une commotion.

Selon les premières constatations faites, ce dernier aurait été victime d'un accident de la circulation à la hauteur de Corbassières, près du garage Couturier.

## Première communion

SAXON (Sw). — A Saxon s'est déroulée, dimanche, la cérémonie de première communion.

A neuf heures, les communiantes forment un cortège qui s'en va de la maison d'école vers l'église.

Le révérend rédempteuriste Cyrille Perrin, bien connu à Saxon, assura la retraite des jeunes enfants qui reçurent, dimanche, et pour la première fois de leur vie, le Christ.

Comme le veut la coutume, la fanfare « L'Avenir » s'est chargée d'agrémenter cette matinée qui s'inscrit parmi l'une des plus belles que la paroisse de Saxon ait vécues.

## Accrochage

SAXON (St). — Hier après-midi, à 13 h., un accrochage s'est produit entre la voiture conduite par Mlle Cécile Vernay, institutrice et un véhicule piloté par M. Léon Nicollier, de Saxon.

Fort heureusement, on ne déplore pas de blessés, et les dégâts sont peu élevés.

# Sion et la région

## Communiqué du Département de Justice et Police

Le département de Justice et Police du canton du Valais, d'entente avec le Département des travaux publics, communique qu'à l'occasion du Tour de Romandie cycliste, les 10 et 11 mai 1962, les routes ci-après seront fermées à toute circulation et cela dans les deux sens :

1) La route St-Maurice-Epinassey-La Rasse-Evionnaz, le 10 mai 1962, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

2) La route Sierre-Montana, le 10 mai 1962, de 15 h. 45 à 17 h.

3) La route Montana-Crans-Lens-Icogne-Ayent-Grimisuat-Champlan-Sion, le 11 mai 1962, de 9 h. 45 à 10 h. 45. (Exception est faite pour le car postal quittant Sion à 9 h. 40 et qui stoppera à Ayent avant et pendant le passage des coureurs).

Afin d'éviter tout accident, le public est instamment prié de se conformer aux directives de police et aux ordres des agents de la circulation.

Le Chef du département de Justice et Police,

Dr. O. Schnyder.

## Avis officiel

### IRRIGATION DES VIGNES

Nous informons les intéressés que la première distribution des bulletins d'eau pour l'irrigation des vignes de Lentine, Montorge et Clavoz, aura lieu le samedi 12 mai 1962, à 13 h. 30, à la salle du Café Industriel, rue de Conthey, à Sion.

Administration communale

## Pèlerinage de Lourdes

Nos compatriotes, partis dans la journée de vendredi, son arrivés samedi dans la matinée à Lourdes, après un voyage sans accrocs.

Nous savons aussi qu'ils pensent chaque jour, dans leurs ferventes prières, à tous ceux qu'ils ont laissés ici...

Et pendant ce temps, les inscriptions en faveur du pèlerinage d'été de la Suisse romande (22-28 juillet) que présidera S. Exc. Mgr Charrière, se poursuivent régulièrement. Le nombre de places étant limité, il est conseillé à chacun de s'annoncer au plus tôt à Jean-Olivier Pralong, route du Rawyl 45, à Sion.

## Cette pièce concerne les acheteurs des produits du Valais

L'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes a pris les décisions suivantes :

1) Les plateaux utilisés pour l'expédition des fruits et légumes du Valais doivent avoir les dimensions extérieures de base suivantes :

longueur 60 cm.  
largeur 40 cm.

2) Pour les expéditions de fruits et de légumes de classe Extra, I et II effectuées en plateaux, ne peuvent être utilisés que des plateaux neufs. Pour ces classes de qualité le réemploi des plateaux est interdit.

3) Dès le début de la campagne 1962 les expéditions de fruits et de légumes du Valais effectuées en plateaux seront facturés brut pour net, emballages non repris.

4) L'année 1962 est considérée comme une période de transition au cours de laquelle les stocks d'anciens plateaux doivent être liquidés.

Office Central - Saxon

## On s'occupe de la route touristique Evolène - Sion - Les Haudères

EVOLENE (Rz). — Nous apprenons que mercredi dernier MM. les députés membres de la Commission des Routes, ont visité les tronçons de Sion - Evolène - Les Haudères - St-Martin. Dernièrement nous avions mentionné une réunion des chefs des cinq communes intéressées.

Le contrôle de MM. les députés a été concluant. Il a permis de constater d'une part ce qui a déjà été fait: c'est-à-dire les nombreux chantiers mis en activité par le Département des Travaux publics, et d'autre part la nécessité impérieuse de répondre aux vœux des autorités locales.

M. le Conseiller d'Etat von Roten, M. Magnin, ingénieur en chef de l'Etat, son adjoint M. Pellissier, ainsi que M. Mather, adjoint comptable au Département des Finances, accompagnaient la Commission.

Au rapport, MM. les Présidents Maître d'Evolène, Moix de St-Martin, M. le Préfet Pralong exprimèrent leur désir de voir le Grand Conseil se pencher sur l'épineux problème de la liaison routière de la vallée avec la plaine.

Il faut souligner que cette route est qualifiée de « dangereuse » dans divers guides touristiques, ce qui fait un grand tort à nos stations.

D'autre part elle livre pourtant pas-

sage quotidiennement à quatre courses de cars postaux et aux nombreuses voitures privées qui descendent le matin vers la capitale et rejoignent après le travail leur domicile. Vient s'ajouter les touristes dont le nombre s'accroît chaque année. Nous ne mentionnons même pas les transports de gros tonnage de l'E.O.S. et... tout le ravitaillement entier d'une vallée qui, mis à part le lait, le fromage et quelques pommes de terre, nous

## 38me assemblée de la Banque Raiffesen et conférence Roger Bonvin

EVOLENE (Rz). — Dimanche à 13 h. cette Assemblée de Caisse de Crédit Mutuel tenait ses assises en la salle paroissiale.

M. Léon Gaspoz, vice-président d'Evolène dirigeait les débats. Sous sa magistrale présidence, elle fut un succès de plus à l'actif de cette association qui a rendu d'incalculables services.

C'est M. Maurice Fauchère qui en est le caissier depuis un quart de siècle déjà. Mais cette fois, la Caisse Centrale à St-Gall a tenu à remercier tangiblement les véritables pionniers

de la plaine par cette route.

C'est donc une artère vitale, on peut bien le dire, une route du salaire aussi, qui exige une réfection rapide.

M. Camille Sierro, président d'Héremence, et M. Rudaz, vice-président de Vex, étaient également présents.

En conclusion, le chef du Département donna l'assurance que tout sera entrepris pour mettre en valeur une région touristique par excellence, où le folklore est d'une rare beauté.

de la Raiffesen d'Evolène en la personne de M. Antoine Maistre, son 1er président, en lui remettant un plateau souvenir.

M. Jean Pralong, qui, lui aussi, a été un pionnier et 37 ans président, a été aussi gratifié ainsi que M. M. Fauchère, qui est depuis 25 ans un caissier modèle.

M. Roger Bonvin, président de Sion, était présent, car la Société l'avait mandaté à l'occasion de son assemblée afin qu'il donne une conférence sur le tourisme.

Nous y reviendrons. Mentionnons seulement qu'elle fut écoutée avec l'attention qu'elle méritait par une salle archi-comble; on était en effet venu de tous les villages environnants écouter l'éminent orateur. M. le Rd curé L. Bender le remercia en termes chaleureux, tout enthousiasmé aussi par une conférence aussi captivante, en même temps qu'actuelle. Il fut lui-même très applaudi.

Au nom de tous ses amis d'Evolène: merci à M. le conseiller Roger Bonvin.

## Glissements de terrain

HEREMENCE (Dr) — Depuis la venue du printemps, on a déjà enregistré de nombreux éboulements dans diverses régions du Valais. Eboulements qui se sont produits non sans causer des dommages quelque peu importants à certaines voies d'accès.

Pour sa part la route de Sion-Héremence a été, elle aussi, à plusieurs reprises obstruée sur divers tronçons de son parcours. Actuellement encore on note des glissements de terrain continus qui ne sont pas pour faciliter l'accès à Héremence. Ceci en particulier à l'entrée nord du village où le terrain est sans cesse en mouvement sur quelque cent mètres.

A noter que d'importants travaux de drainage ont été effectués il y a quelques années pour empêcher les éboulements dans cette région lors de la fonte des neiges, travaux très efficaces, il faut le souligner, mais sants.

## GRAIN DE SEL

### Pour « parquer »...

— Vous arrive-t-il de flâner en ville de Sion ?

— Pour être sincère, je vous avoue, Ménandre que j'appartiens dans une proportion extrêmement faible à la catégorie des piétons.

— Je vois. Vous êtes un de ces Sédunois qui ne peut pas aller de son bureau à la poste sans utiliser sa voiture.

— Quand je suis pressé, je ne vais pas à pied. Et je suis toujours pressé. C'est pourquoi, il y a des moments où j'éclate de colère quand je ne trouve pas une place de libre pour parquer mon véhicule.

— Et pourtant, depuis l'introduction de la « Zone bleue », on peut s'arrêter beaucoup plus facilement en pleine ville, devant les magasins où l'on veut faire des achats ou devant les bureaux où l'on est appelé pour les affaires.

— Dans une certaine mesure, oui. En début et au milieu de la semaine. Mais le samedi on peut faire le tour de la « zone bleue » sans trouver une place de parc.

— Dans ce cas, mettez votre voiture sur la place de la Planta et allez faire vos « commissions » à pied.

— Vous voulez rire. Non pas que cela me gêne de faire quelques pas dans les rues, mais c'est tout un problème que de dénicher un emplacement, à certaines heures de la journée, sur la place de la Planta, en dépit de son nouvel aménagement.

— Forcément! Cela est dû au fait que les personnes travaillant en ville de Sion, ont été dans l'obligation d'émigrer.

— Comprends pas!

— C'est pourtant simple. Avant l'introduction de la « zone bleue », ces automobilistes laissaient leur machine un peu partout dans les rues dépourvues du disque « Stationnement interdit ». Aujourd'hui à eux-seuls, ils occupent les trois-quarts de la surface de la Planta.

— S'il en est ainsi, le problème que l'on pensait avoir résolu, reste ouvert parce qu'il est faussé. La solution idéale serait de fixer un lieu de stationnement exclusivement réservé d'une part aux automobilistes laissant leur véhicule sur le même emplacement de 8 h. à midi et de 14 heures à 18 heures, d'autre part aux cars faisant la navette entre les villages et la capitale.

— Cette solution mériterait d'être sérieusement étudiée, car nous allons incontestablement au-devant d'un engorgement total de la place de la Planta dès que la saison touristique s'ouvrira. Ce temps-là est proche. Il faudrait donc y songer.

— Eh oui, sans quoi les touristes fuiront notre ville, et ce n'est certainement pas à cette conclusion que nous devons aboutir. Si nous ne pouvons pas les garder tous la nuit, faute d'hôtels, conservons-les au moins le jour en mettant à leur disposition un nombre suffisant de places de parc. Que vous en semble ?

Isandre.

## Cours militaire alpin à Arolla

EVOLENE (Rz). — Une commission militaire comprenant M. le major Luchsinger accompagné de quelques officiers sont montés à Arolla la semaine dernière. Sur place ils ont pu étudier avec les autorités locales les problèmes que comporte l'établissement d'un Cours Alpin Central à Arolla. Ce cours aura lieu au mois de juin.

## Invitation à la réunion de la Murithienne le 20 mai 1962 aux Mayens d'Aprili sur Mollens

### Programme

0834 Arrivée à Sion du train partant de Lausanne à 0712.

0751 Arrivée à Sion du train partant de Sierre à 0739.

Départ en cars pour Montana (Station).

Départ pour les Mayens de Marolires, Plumachit, Aprili.

1200 Pique-nique et séance à Aprili (1832 m.).

1430 Descente sur Creta d'Asse, Aminona et Mollens (visite d'un abri dans les rochers).

1730 Départ en cars depuis Mollens pour Sion.

1906 Départ de Sion du train de Lausanne.

Pour le car, verser fr. 6.— au compte de chèque IIc 623 La Murithienne Sion (Mlle H. de Riedmatten), jusqu'au jeudi 17 mai.

Le président: I. Mariétan  
Le secrétaire: H. Pellissier

## Martigny et les environs

### Rural détruit par le feu à Saillon

(Ry). — Une grange-écurie située en bordure du Rhône entre Saillon et Leytron a été complètement anéantie par le feu hier vers 17 heures.

Le propriétaire, M. Eloi Roduit, se trouvant seul à son domicile, a tout de même réussi à sauver le bétail et les outils.

Quand les pompiers arrivèrent, la toiture était déjà démolle. Heureusement, la maison d'habitation qui se trouvait tout près n'a pas été atteinte.

Les dégâts dépasseraient 30.000 francs.

## Horrible mort d'un père de famille

FULLY (Tz-V). — Hier, en fin d'après-midi, un horrible accident de la circulation se'est produit à la hauteur du virage de Champcoffin, sur le territoire de la commune de Fully.

Un habitant de Châtaignier, M. Justin Gerfaux, âgé de 49 ans, père de trois enfants, a été happé par un camion d'une entreprise locale et tué sur le coup, une roue du lourd véhicule lui ayant écrasé la tête.

A noter que ce virage de Champcoffin est fort connu pour le danger qu'il représente pour les usagers de la route.

Nous prions son épouse et ses enfants de trouver ici l'expression de notre très vive sympathie.



# Sierre et le Haut-Valais

## Auto contre vélo

SIERRE (Bl). — Un jeune cycliste, qui descendait de Muraz, a été happé par une voiture siéroise au carrefour de Villa. Fort heureusement on ne signale que quelques dégâts matériels. Il peut être bon de rappeler aux automobilistes que la priorité de droite existe également pour les véhicules à 2 roues, avec ou sans moteur.

## Deux jeunes gens grièvement blessés dans le Val d'Anniviers après une chute en auto

SIERRE (Bl). — Deux jeunes gens de Sierre, MM. Jean-Paul Ruppen et Jean-Claude Baud, tous deux âgés de 19 ans, descendaient en voiture de Zinal, dans le Val d'Anniviers, lorsque dans des circonstances encore

mal établies, le véhicule sorti de la route et dévala un ravin sur plusieurs mètres en effectuant plusieurs tonneaux. L'accident s'étant produit de nuit, ce n'est qu'au petit jour qu'on découvrit la voiture hors d'usage près de Mottec, entre Zinal et Ayer. Ses deux occupants gisaient sans connaissance. On s'empressa de les transporter à l'hôpital de Sierre où tous deux sont encore dans le coma. Alors que M. Ruppen était toujours hier soir sur la table d'opération, l'état de M. Baud inspire encore davantage d'inquiétudes et son état est très alarmant. Ils souffrent notamment de graves blessures à la tête et aux membres ainsi que de lésions internes.

## De retour à l'hospice

SIMPLON-VILLAGE (FAV). — Nous apprenons que les Rds Chanoines de St-Augustin viennent, avec les beaux jours, de regagner l'hospice du Simplon, qu'ils avaient quitté l'hiver comme chaque année. Seul M. Hermann Arnold, le gardien, était resté là-haut durant la mauvaise saison. Les chanoines de St-Augustin, qui possèdent dans nos Alpes plusieurs maisons religieuses, sont au nombre d'une quinzaine au Simplon.

## Assemblée annuelle du «Samariter-Verein»

VIEGE (Mr). — Pour sa soirée annuelle, la section locale de l'Union suisse des Samaritains avait convié samedi soir ses amis, membres actifs et passifs, dans la grande salle du buffet de la gare.

Bien sûr cette brave société locale ne compte que des amis, aussi ce sont nombreux que ceux-ci ont répondu à l'appel du comité.

Malgré une longue liste le côté administratif fut rapidement liquidé et laissant pour une fois les soucis et le but même de la société à d'autres, jeunes et vieux s'en donnèrent à cœur-joie jusqu'à la pointe du jour. Au son d'un orchestre de jeunes on dansa bien longtemps, et les aînés, eux-aussi y mirent le meilleur d'eux-mêmes.

Un grand merci au comité et tout particulièrement au papa Wederich qui malgré son âge reste depuis plus de quarante ans l'âme de la section locale.

## De la casse

LA SOUSTE (FAV). — Une voiture italienne, appartenant à M. Mario Landi, de Livourne, stationnait à droite de la route, à La Souste, lorsqu'elle fut heurtée à l'arrière par une auto conduite par un représentant de Sierre. S'il n'y a pas de blessé, en revanche les dégâts sont importants.

## Ça bouge au Mattmark

SAAS-ALMAGELL (Mr). — Commencés l'année dernière les travaux pour l'immense digue qui sera érigée tout au fond de la vallée de Saas vont bon train. A l'heure actuelle il est encore difficile de se faire une idée de la vue d'ensemble de cet important ouvrage dont les opérations d'injections sous-terraines sont bientôt terminées.

C'est la grande maison Elektro-Watt de Baden qui a la direction générale de ces importants travaux échelonnés pendant 7 années environ, auxquels participeront aussi d'importantes maisons de notre canton. C'est notamment le cas des entreprises séduisantes Walo Bertschinger SA et Vadi fils qui ont été chargées de la construction du bassin de régularisation de la nouvelle centrale de Zermeiggen comprise dans le complexe du Mattmark.

Nous pouvons féliciter ces deux maisons valaisannes d'avoir été choisies pour cet important ouvrage dont les travaux viennent de commencer.

## Fête des musiques du district de Conches

ERNEN (Mr) — Un grand jour pour notre modeste village lorsque les musiciens de la vallée s'y retrouvent. En effet, dimanche après-midi toute la vallée s'était donnée rendez-vous sur la place bien connue de notre village et c'était avec plaisir que notre président Adolf Schmid, pouvait saluer les sections de Münster, Fiesch, Grenjols et notamment notre invitée du jour, la «Saltina» de Brigue. Puis c'é-

taut au tour de M. le président Wellig de l'Union des musiques du district de prendre la parole et de remercier les organisateurs du jour.

Parmi les invités du moment se trouvaient en outre, M. le Préfet Immanuel de Münster et les députés Imhasly et Chastonay alors que presque toute les communes de la vallée s'étaient faites représenter.

## Nouveaux instruments pour la fanfare

AUSSERBERG (Mr) — Alors que les voisins d'eggerberg étaient en famille dimanche après-midi les musiciens dans leurs nouveaux uniformes, on était tout aussi actif une quinzaine de kilomètres plus haut sur la rampe du BLS. Dimanche après-midi on avait également décoré le village pour les musiciens qui recevaient leurs nouveaux instruments. Toutes les sociétés locales, étaient de la partie sur la place principale lorsque M. le président Heynen de «l'Alpenglüh'n» pou-

vait en termes poignants remercier la population de l'effort commun dont la consécration était la belle réussite du moment.

Petit à petit les fanfares de nos villages de montagne se «montent» et seront à la page. A Ausserberg un gros effort a été également fait et on ne pourra se lasser de féliciter les responsables de ces modestes sociétés pour les efforts faits ces dernières années.

## Un vieux village en liesse

EGGERBERG (Mr). — Sur la rampe du Lötschberg, accroché à la montagne le modeste village d'eggerberg était doublement ensoleillé dimanche après-midi. En effet la sympathique musique «Findneralp» recevait son nouvel uniforme. Aussi une belle et grande fête avait été préparée par la population toute entière pour contempler dans l'allégresse générale les musiciens dans leur nouvel uniforme.

Il était bien petit ce hameau d'eggerberger pour recevoir tous ceux qui avaient tenu à partager la joie de ses habitants. Mais décorées avec beaucoup de goût, les maisons étaient d'autant plus accueillantes par ce magnifique après-midi de dimanche.

Chacun y mit le meilleur de lui-

même depuis le Président du comité d'organisation, M. Gustav Imstef, jusqu'aux écoliers qui eux aussi furent de la fête. A midi débutait la partie officielle avec le cortège quittant la station où on était allé chercher les invités arrivés par le BLS. Tout ce monde se dirigeait à la halle de gymnastique où Monsieur le Conseiller national Maurice Kämpfen prenait la parole pour féliciter et remercier les responsables du jour. En effet équiper la fanfare d'un village de montagne aux revenus moyens est un gros sacrifice pour toute une population. Aussi de notre côté nous ne voudrions pas manquer de féliciter nos amis d'eggerberg qui n'ont pas eu peur de faire ce gros sacrifice auquel s'est jointe toute la population.

## Heureux jubilé d'un musicien

SALQUENEN (Tr). — M. Otto Montani vient de fêter ses 50 ans d'activité au sein de la vaillante fanfare «L'Harmonie» de Salquenen. C'est en effet en 1911 que le jeune Montani fit ses premiers pas de musicien dans les rangs de la société de musique à laquelle il est demeuré fortement attaché puisque, pendant sa longue activité, il fut non seulement le valeureux trompettiste, bien connu des mélomanes du district de Sierre surtout, mais, il se signala comme un dévoué membre du comité de ce groupement musical. C'est pourquoi, les dirigeants actuels de «L'Harmonie» ont profité de la première sortie printanière de la société pour dire leur reconnaissance à cet heureux jubilaire, qui fut fleuri comme il se doit et reçu en outre une magnifique pendule neuchâteloise.

## Du nouveau sur le grand plateau

BETTMERALP (Mr). — Surtout équipée pour la saison d'été la magnifique station du plateau de la vallée de Conches vient de lancer les bases pour pouvoir offrir l'hiver prochain aux skieurs des installations dignes d'un grand centre.

En effet les concessions ont été obtenues auprès de l'Office fédéral pour la construction de deux remontées-pentes. L'un prendra la direction du Lac Bleu alors que l'autre se dirigera vers

l'est, au pied du Bettmerhorn. En tous cas on peut affirmer avec certitude que ces installations fonctionneront pour l'hiver prochain, les travaux en atelier ayant été remis à la maison Josef Zurschmitten de Brigue.

Voilà un nouveau pas en avant dans l'équipement touristique de notre canton et tout particulièrement de la région du glacier d'Aletsch, région qui reste l'une des plus belles de notre pays.

## Un jeune Sierrois tué

SIERRE (Bl). — Alors qu'il regagnait son cantonnement, un jeune Sierrois, M. Jean-Jacques Rey, âgé de 20 ans, fils unique de Mme Vve Gertrude Rey, qui effectuait son école de recrue à Losone, fut renversé par un taxi qui roulait à vive allure. Le jeune homme, qui était accompagné d'un camarade, fut projeté au sol et tué sur le coup. On pense que le taxi, qui roulait à l'extrême bord de la route, n'avait pas aperçu les deux piétons. Nous présentons à sa famille, et particulièrement à Mme Rey, sa mère, si cruellement frappée, nos condoléances sincères et émuees.

## M. Paul Chaudet à Brigue



Une commission militaire présidée par M. Paul Chaudet a siégé hier à Brigue.

## † Mme Marta Tschopp-Meyer

LOECHE-LES-BAINS (FAV) — C'est avec une profonde stupeur que la population de Loèche-les-Mains vient d'apprendre le décès survenu après une courte maladie dans son village natal de Mme Marta Tschopp-Meyer, âgée de 68 ans, mariée et mère de famille. La défunte, personne très connue et appréciée pour sa gentillesse et son esprit serviable, laissera un souvenir impérissable.

## Gai, gai, voici le mai!

Depuis que l'homme a fait son apparition sur la terre, il a senti en lui la joie émanant du printemps. C'est un fier ingrat que celui qui n'aime pas la nature et la vie! Il faut plaindre ceux qui demeurent insensibles aux grands mouvements des saisons.

Depuis des âges, le premier mai est jour de fête, le point culminant du renouveau. Selon les pays et les coutumes, on l'a célébré de façons variées, mais toujours avec grâce et avec des fleurs. Partout il a donné naissance à des jeux et des chansons. Un peuple a besoin de fêtes. C'est le patrimoine de joie et de poésie que se transmettent, de siècle en siècle, les générations qui s'appellent et se répondent ainsi par des chants, du haut des sommets du passé jusqu'à nous.

Chaque coin de la Suisse romande a ses habitudes. Dans les villes, autrefois, la jeunesse, vêtue de vert, s'en allait à l'aube cueillir la jeune verdure pour en parer les rues sombres.

A Lausanne, les Innocents, sous la conduite de leurs maîtres, s'en venaient offrir des guirlandes de fleurs à l'Evêque, avant la célébration de la «Messe des roses».

C'est probablement à Fribourg que naquit le fameux jeu de «laonnerie» qui se répandit dans presque toute la Suisse romande. Les jeunes gens préparaient un édifice de planches: ce château d'amour était assiégé par les garçons et défendu par les jeunes filles qui combattaient à coups de bouquets fleuris. Et chacun fredonnait:

Château d'amour, te  
[veux-tu rendre,  
Te veux-tu rendre  
[ou tenir bon?]

Un peu partout, dans la campagne, les «Malanches» ou «Maïantz», fillettes vêtues de blanc, s'en vont en bande porter des fleurettes aux personnes de leur choix. Les portes s'ouvrent à leurs chants et

en échange des bouquets, elles reçoivent œufs, farine, sucre et beurre. Que de beignets en perspective!

Pendant ce temps, les «bovairons» (petits bouviers) ne restent pas inactifs. Ils portent sabres de bois et clochettes en sautoir. Brigands de comédie, ils arrêtent les passants et présentent leur «drapau», une longue perche qui se garnit de saucisses.

A Rolle, on a la «foire aux Filles» au cours de laquelle on engage les «effeuilleuses». Dans le Jura, on plante un sapin sur un terrain de fête où l'on s'en donne ensuite à danser. C'est ce que l'on nomme «lever le mai». Sur nos lacs, les barques passaient pavées de banderoles et de feuillages.

Il n'y a pas de mois dans l'année que l'on flatte autant. On lui accole les plus aimables épithètes: il est le joli mai, le doux mois, le mois d'amour, le mois de Marie.

Aujourd'hui, ce sont «les grelots d'argent du muguet» qui sonnent sa venue. A la fête de l'amour, la fête du printemps, on a ajouté la fête du travail.

Cette association d'idées est très belle, mais elle est fortuite. La date du premier mai, pour cette dernière, a été choisie à Paris, lors de l'Exposition de 1889. Le Congrès socialiste qui se tenait alors dans la salle des «Fantaisies parisiennes», groupait des délégués de toutes les nationalités. On y décida une «démonstration annuelle» internationale. Les Français eussent bien voulu imposer le 14 juillet, mais le délégué américain annonça une puissante manifestation ouvrière pour le 1er mai 1890 et proposa ce jour. La résolution, mise aux voix, fut adoptée. Actuellement, il est assez piquant de songer que l'URSS célèbre sa plus grande fête à une date fixée par les Américains!

Néanmoins, il s'agit de la fête du travail, d'un jour de joie: Gai, voici le Mai!

Huguette Chausson

## St-Maurice et le district

### Vers une grande manifestation

BEX P(E.). — Les 16 et 17 juin prochain aura lieu à Bex le grand concours romand des pontonniers. Plus de vingt équipes venant des quatre coins de la Suisse viendront avec leurs embarcations. Le concours se déroulera près du pont de Massongex.

### Fissure du crâne

ST-MAURICE (P.E.). — Alors qu'il jouait dans un galetas en compagnie de sa maman, le petit Yves Maret fit une chute. Le petit enfant fut conduit chez un médecin de la place où celui-ci diagnostiqua une fissure du crâne.

### Le vieux «métier» à tisser

VAL D'ILLIEZ (FAV) — Ce n'est pas sans une certaine pointe de mélancolie qu'on voit disparaître certains métiers qui apportaient quelques ressources dans quelques foyers privilégiés. Le temps n'est pas très éloigné où l'on trouvait encore dans la vallée des «métiers» à tisser quelque peu rudimentaires, mais suffisant à tisser la laine qui servait à la confection de couvertures durables et d'habit fort résistants à l'usure. Travail de patience, à maigre revenu mais on se contentait de si peu autrefois.

Le seul vieux «métier» à tisser, encore existant dans la vallée, se trouve chez Mme Lydie Mariétan. Il occupe un coin de chambre dans le beau chalet de Vanyse. Mme Mariétan sera donc la dernière à se servir encore, et cela depuis plus de 30 ans, d'un engin que la technique moderne a tué et nous lui savons gré de maintenir ainsi une de nos bonnes vieilles traditions artisanales.

D.A.



Madame Gertrude Rey, à Sierre ;  
Monsieur et Madame Charles Bonvin-Rey et leurs enfants Geneviève et Jean-Yves, à Sierre ;

Madame Pauline Bittel, à Betten;

ainsi que les familles parentes et alliées Rey, Rossier, Mabillard, Deferr, Mehenni, Derivaz, Bonvin, Nanchen, Mittaz, Barras, Emery, Cordonnier, ont la douleur de faire part du décès du

grenadier

## Jean-Jacques REY

aspirant-guide

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle et neveu, enlevé accidentellement à l'affection des siens le dimanche 6 mai 1962 à Losone (Tessin), dans sa 21me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre le mercredi 9 mai à 10 h. 30, à l'église Ste-Croix.

Départ du domicile mortuaire à l'Hôtel Victoria, à 10 h. 15.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Veuve Judith Gerfaux-Roduit et sa fille Lillia, à Fully ;

Monsieur et Madame Louis Gerfaux-Richard, leurs enfants et petits-enfants, à Mex et Epinassey ;

Madame et Monsieur Anselme Dorsat-Roduit et leurs filles à Fully ;  
Mademoiselle Marie-Rose Roduit, à Fully ;

Madame Veuve Olivier Roduit, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Fully et Saillon ;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

## Justin GERFAUX

leur cher époux, père, fils, frère, beau-père, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, survenu accidentellement à Fully, dans sa 49me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, mercredi 9 mai à 10 h. 30.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

MONSIEUR

## Emile HIROZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui par leurs prières, leurs envois de fleurs et leur présence aux obsèques, l'ont réconfortée dans son épreuve.



Pour avoir pris contact avec le colonel Argoud

## Général et officiers français objet de sanctions en Allemagne

PARIS (Afp). — Six officiers de l'armée française d'Allemagne, dont un général, viennent de faire l'objet de sanctions, et pourraient être ultérieurement passibles de poursuites judiciaires, pour avoir eu des contacts avec l'ex-colonel Antoine Argoud, un des « colonels » de l'OAS.

C'est ce qu'on a appris de bonne source lundi à Paris, en l'absence de toute communication officielle, sur la dernière « affaire Argoud », dont on parle depuis quelques jours.

Antoine Argoud est cet ex-colonel des paras, et grand théoricien politique parmi les officiers d'état-major qui, condamné à mort par contumace après le putsch manqué d'avril 61 à Alger et réfugié en Espagne s'évada le 27 février derniers des îles Canaries où le gouvernement espagnol l'avait relégué, pour rejoindre Salan et l'OAS.

L'ex-colonel Argoud aurait donc fait en avril dernier après son ralliement à l'OAS, un voyage en Allemagne. Il y aurait été accueilli par

certaines chefs et officiers français. Il aurait trouvé auprès d'eux certains interlocuteurs favorables, d'autant plus que beaucoup d'officiers d'Algérie, sympathisants activistes, y ont été mutés.

Ces faits ne sont pas non plus confirmés officiellement, mais on laisse entendre dans les milieux informés qu'une enquête est en cours sur ce voyage supposé d'Argoud en Allemagne. En revanche un démenti autorisé est opposé aux bruits selon lesquels l'ex-colonel Argoud serait en France.

Le général objet de sanctions serait le général de brigade Vincent Moneglia, muté en 1960 après les barricades, de l'Algérie où il avait exercé du commandement depuis 1957.

Argoud est depuis des années, selon ceux qui l'ont approché, le partisan d'un « communisme national » théories qui ont dû le rapprocher au sein de l'OAS de Jacques Susini, l'ex-second de Lagaillarde et président des étudiants d'Alger, un des

leaders civils et politiques de l'OAS, et on estime que les capacités brillantes de l'ex-colonel, son prestige, en ont fait une « tête » de l'OAS, depuis la capture de Salan. Argoud serait surtout de ceux qui, sachant la « cause » perdue en Algérie, songent à un renversement « politique » en France même. C'est ce qui est apparu au procès du putsch de 1961, et c'est ce qui souligne l'importance de ses dernières activités.

C'est après une brillante carrière militaire que l'ancien polytechnicien Argoud est venu à l'« action psychologique » et aux « théories politiques ». Il est âgé de 45 ans. Il a été chef d'état-major de Massu en Algérie. Il fut muté en France dès février 1960 peu après les « barricades » d'Alger. Réparé lors du putsch, destitué de son grade, il se réfugia en Espagne tandis que le haut tribunal, jugeant les responsabilités de la rébellion manquée, le condamnait à mort par contumace.

Le « Héros du siècle », Titov, à Washington



Le cosmonaute soviétique German Titov, en voyage aux Etats-Unis, a rencontré dans la capitale américaine son homologue et rival américain John Glenn. Notre photo montre de g. à dr. German Titov, son épouse Tamara Titov, la femme de Glenn, Annie, et John Glenn, posant devant l'académie des sciences à Washington.

### Le bouclage est levé

ALGER (Afp). — Le bouclage du quartier Hoche, dans le centre d'Alger, mis en place à 6 heures hier matin, a été levé dans la soirée à 19 heures. Les perquisitions dans le périmètre bouclé se sont déroulées dans le calme.

D'autre part, un communiqué de la préfecture d'Alger annonçait hier soir que neuf hommes d'un commando de l'OAS, appartenant au groupe « Delta 7 », et un déserteur ont été arrêtés au cours de l'opération effectuée les 4, 5 et 6 mai dans le quartier algérois du camp de manœuvres.

Le communiqué ajoutait qu'au cours de l'opération de l'armement a été saisi, notamment 189 pistolets et revolvers, 92 fusils de chasse et 78 carabines.

## Incroyable d'audace

### Agression de la poste d'Alger

ALGER (Afp). — Commise dans des conditions incroyables d'audace, l'agression de la poste centrale d'Alger a rapporté 55.000 NF à ses auteurs.

La grande poste est située en face du plateau de Glières, en plein centre d'Alger. De jour comme de nuit, elle est placée sous une étroite surveillance. On ne peut y pénétrer que par une seule porte devant laquelle plusieurs soldats montent en permanence la garde. Un préposé fouille les usagers à l'entrée et fait ouvrir les sacs.

Le carrefour de la grande poste était particulièrement animé en cette chaude fin de matinée.

A 11 h. 35, sept Européens sortirent tranquillement de la poste, descendirent les escaliers et partirent en automobile. Ils venaient de voler

55.000 NF et nul ne s'en doutait.

Dans la grande salle de la poste, deux minutes plus tôt, six individus avaient sorti des revolvers : « Mains en l'air », que personne ne bouge », le septième s'était fait remettre par les caissières de deux guichets les recettes de la matinée.

Avant de partir, les individus répétèrent la consigne traditionnelle : « Ne pas prévenir avant 10 minutes ».

## Européens pris de panique à Alger

ALGER (Afp). — La brève manifestation musulmane qui s'est produite hier soir vers 17 h. 30 à la limite de la Casbah, à la suite de l'explosion de deux fortes charges de plastif à l'école d'apprentissage proche de la place du Gouvernement, a provoqué un début de panique parmi les Européens.

Quelque 300 jeunes Musulmans, armés de bâtons ou de barres de fer, ont franchi les barrières de barbelés et commencé à lapider quelques voitures conduites par des Européens. Quelques soldats du contingent, qui étaient en faction, ont essayé d'empêcher la marche en avant des manifestants, que d'autres Musulmans venaient rejoindre, mais ils ont été rapidement débordés.

Un vitrier européen, portant sous le bras une vitre et du mastic, a été pris pour un plastiqueur, et a été lynché par les Musulmans. Lorsque les forces de l'ordre sont parvenues sur place, elles n'ont trouvé qu'un cadavre. Un autre Européen a été hospitalisé.

Des militaires arrivés en renfort ont rapidement subjugué la manifestation. A 19 h., le calme était revenu, mais malgré les appels au calme, diffusés par haut-parleurs, des Musulmans sont restés massés dans les ruelles.

A ce moment-là, la rumeur a couru en ville que les manifestants descendaient, et un début de panique s'est produit : les cafés ont fermé, les commerçants ont baissé leurs rideaux de fer, et les passants se sont enfuis vers leurs domiciles. A part l'embouteillage causé par cet affolement, le calme est revenu rapidement.

## DES HAUTS ET DES BAS EN ESPAGNE

### Sanctions contre les grévistes

MADRID (Afp). — Alors que la situation tend à redevenir normale dans les charbonnages des Asturies, la tension semble monter dans certains secteurs industriels de la province voisine de Biscaye.

C'est ce qui ressort des informations encore fragmentaires parvenues à Madrid, en fin de matinée, des trois provinces du nord de l'Espagne, où l'état d'exception est en vigueur depuis samedi dernier.

Selon ces informations dont certaines émanent de source autorisée, la tendance à la reprise du travail s'affirme d'heure en heure dans le bassin houiller des Asturies. Dans la vallée de l'Aller, où se trouvent quelques-unes des principales mines asturiennes, tous les mineurs sans exception étaient présents ce matin au moment de l'ouverture des puits. D'autres mines de la province des Asturies ont également pu reprendre leur activité dans la matinée, ainsi que certains établissements industriels dont le personnel s'était rallié au mouvement de

grève déclenché dans les charbonnages.

Dans les milieux officieux de Madrid, on espère que d'autres mines asturiennes seront rouvertes dans les prochaines heures ou dans la matinée de demain.

On ne manifeste pas le même optimisme, dans les mêmes milieux, en ce qui concerne la situation dans la région de Bilbao, où les 22.000 ouvriers en grève depuis quelques jours ne se sont toujours pas présentés à leur travail. Il semble même, selon des informations de bonne source mais non encore confirmées, que leur exemple ait été suivi hier par 9.000 autres travailleurs, appartenant notamment à des hauts-fourneaux, à des chantiers navals et à des entreprises de produits chimiques, ce qui porterait à 31.000 le nombre total des grévistes dans la province de Biscaye.

La situation demeure également inchangée dans la province de Guipuzcoa, proche de la frontière française, encore que tout indique que la fin des grèves soit imminente. Dans les deux petites localités industrielles de Beasain et de Villafranca de Oria, dans la région de Saint-Sébastien, les autorités ont ordonné ce matin la réou-

verture de la « Compania Auxiliar de Ferrocarriles » (matériel ferroviaire) et de certaines entreprises métallurgiques, mais aucun ouvrier ne s'est rendu au travail. On s'attend toutefois, dans les milieux bien informés, que cette reprise se produira demain matin, étant donné que le délégué provincial des syndicats a signé aujourd'hui la nouvelle convention collective qui donne en grande partie satisfaction aux revendications du personnel de la fabrique de matériel roulant. On croit savoir, d'autre part, qu'en dépit de l'état d'exception, le gouverneur civil de la province s'est engagé à ne prendre aucune sanction contre les grévistes.

### 31me explosion dans le Nevada

WASHINGTON (Afp). — « Une explosion nucléaire souterraine de faible puissance a été effectuée aujourd'hui au polygone d'essais du Nevada », annonce officiellement la commission à l'énergie atomique (AEC).

C'est la 31e explosion qui a lieu dans le Nevada depuis le 15 septembre dernier, date à laquelle les Etats-Unis ont décidé de reprendre leurs essais souterrains.

Cette série d'expérience est indépendante de celle qui a lieu aux environs de l'île Christmas depuis le 15 avril.

### Cinq civils tués

ORAN (Afp). — Aux dernières nouvelles et de source privée, on apprend que cinq civils auraient été tués au cours de la fusillade qui a éclaté, hier soir, dans le quartier de la nouvelle préfecture d'Oran.

D'autre part, on indique que la violente déflagration entendue en début de soirée à proximité du cantonnement du corps d'armée d'Oran, a été provoquée par l'explosion d'une voiture piégée. On ignore encore s'il y a des victimes.

■ HIROSHIMA (Afp). — Un vieillard de 73 ans, Seichi Matsushima, s'est poignardé dimanche à Hiroshima devant le mausolée commémorant la destruction de la ville par la première bombe atomique. M. Matsushima, victime de cette bombe, était encore en traitement à l'hôpital.

Il s'en est échappé pour se donner la mort en signe de protestation contre la reprise des explosions nucléaires. Dans un dernier message, trouvé sur lui, il demandait aux dirigeants des grandes puissances de renoncer aux explosions.

## Conférence de presse du GPRA par Yazid

TUNIS (Afp). — Au cours de sa conférence de presse, M. M'Hammed Yazid, ministre de l'information du GPRA a déclaré :

« En signant les accords d'Evian, le GPRA a engagé le peuple algérien. C'est au peuple algérien qu'il appartient d'appliquer ces accords et de créer les conditions permettant la liquidation de ceux qui s'opposent encore à la politique d'Evian, c'est-à-dire les bandits de l'OAS ».

Dégageant le sens de l'appel au peuple algérien que doit prononcer, mercredi soir, le président du GPRA, M. Ben Youssef Ben Khedda, le ministre a déclaré : « Le GPRA a décidé de s'adresser à la nation par la voix de son président pour tracer à tous les Algériens leur ligne de conduite durant les semaines qui viennent afin de leur permettre d'imposer l'application sans aucun délai des accords d'Evian et la liquidation des derniers

noyaux des criminels fascistes ».

Après avoir indiqué que « toutes les villas (régions militaires du FLN) avaient pris des dispositions pour que l'appel de M. Ben Khedda soit la base d'un travail d'explication dans les jours qui suivent », M. Yazid a poursuivi : « Le GPRA considère qu'à quelques semaines du referendum, qui doit marquer l'accession de l'Algérie à l'indépendance, le peuple algérien doit se préparer active-

ment à toutes les responsabilités de l'indépendance. Cela demande un travail de définition de plus en plus précis du contenu et des objectifs de la révolution algérienne.

« D'autre part, a ajouté M. Yazid, et c'est là aujourd'hui le plus important, la situation en Algérie se caractérise par une détérioration des plus sérieuses. On essaie du côté des fascistes aventuriers de remettre en cause, non pas l'indépendance de l'Algérie, parce que nulle force au monde ne saurait y parvenir, mais la politique de cohabitation fructueuse entre tous les Algériens et la politique de coopération librement acceptée par le peuple français et par le peuple algérien ».

### Révolte au Vénézuéla

CARACAS (Afp). — Quatre morts et quinze blessés, tel est le bilan officiel de la révolte de Carupano. Le ministère de l'intérieur souligne que les pertes gouvernementales s'élèvent à deux morts et dix blessés. En dehors des 300 militaires insurgés, 40 civils sont détenus à Carupano, parmi eux de nombreux membres du parti d'opposition « Union républicaine démocratique ».

■ CALCUTTA (Afp). — Un Dakota de l'aviation indienne s'est écrasé hier matin dans la région de Nagaland, à la frontière de l'Assam et de la Birmanie. On craint que les huit membres de l'équipage ne soient morts dans cet accident. L'avion effectuait une mission de parachutage de fournitures aux forces armées indiennes.

## Les « Prix Pulitzer 1962 » décernés

NEW-YORK (Afp). — Le Prix Pulitzer 1962 pour une œuvre dramatique a été décerné à MM. Frank Loesser et Abe Burrows pour la pièce « How to succeed in business without really trying », tandis que le prix du roman a été attribué à M. Edwin O'Connor pour « The Edge of Sadness » et le prix du livre à M. Theodore White pour « The making of the president, 1960 ».

Les prix « Pulitzer », d'une valeur de 1.000 dollars chacun, sont décernés chaque année depuis 46 ans par l'école de journalisme de l'Université Columbia à New-York qui, dans ce dernier domaine, a désigné les lauréats suivants :

Reportage d'un événement pris sur le vif : Robert Mullins du « Desert News », Salt Lake City (Utah).

Reportage d'un événement analysé : George Bliss du « Chicago Tribune ».

Reportage international : Walter Lippmann du « New-York Herald Tribune ».

Editoriaux : Thomas Storke du « News Press » de Santa Barbara (Californie).

Photographie de presse : Paul Vathis de l'Associated Press.

Dessins : Edmund Valtman du « Times » de Hartford (Connecticut).

## Violents combats en Nlle-Guinée occidentale

AMSTERDAM (Reuter). — Le Journal hollandais « De Volkskrant », annonce que de violents combats ont mis aux prises jeudi dernier près de Fak Fak, en Nouvelle-Guinée occidentale, des fusiliers-marins hollandais et des parachutistes indonésiens. Le commandant des parachutistes aurait été tué. Ses hommes ont fui dans toutes les directions, abandonnant quantité d'armes. Les Hollandais ont alors lancé des opérations pour couper leur fuite vers l'intérieur, et ont fait de nombreux prisonniers. Les interrogatoires ont prouvé, ajoute « De Volkskrant », que ces parachutistes ont été lâchés sur Fak Fak le 27 avril.